

**ÉVALUATION SOMMATIVE  
de la  
FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA  
(FAPC)**

Asia Pacific Foundation  
of Canada

Fondation  
Asie Pacifique  
du Canada



**Rapport final**

**Mai 2005**

**Affaires étrangères Canada (AEC)  
Bureau de l'inspecteur général (ZID)**

Direction de l'évaluation (ZIE)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES ACRONYMES .....</b>	<b>2</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>3</b>
<b>1.0 INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>1.1 Contexte.....</b>	<b>7</b>
<b>1.2 Objet de l'évaluation .....</b>	<b>10</b>
Objectifs généraux et particuliers .....	10
Orientation et portée .....	11
<b>1.3 Méthode d'évaluation et méthodologie .....</b>	<b>12</b>
Méthode d'évaluation globale.....	12
Méthodes de collecte des données .....	12
Limites et contraintes.....	13
Rigueur de l'évaluation.....	14
<b>2.0 PRINCIPALES CONCLUSIONS ET ANALYSE .....</b>	<b>15</b>
<b>2.1 Pertinence.....</b>	<b>15</b>
<b>2.2 Succès.....</b>	<b>19</b>
<b>2.3 Rentabilité.....</b>	<b>24</b>
<b>3.0 ENSEIGNEMENTS TIRÉS.....</b>	<b>27</b>
<b>4.0 CONCLUSIONS.....</b>	<b>28</b>
<b>5.0 RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE 1 : DONNÉES TIRÉES DU SONDAGE, Y COMPRIS DES TABULATIONS RECOUPÉES PAR SECTEUR .....</b>	<b>34</b>

## LISTE DES ACRONYMES

<b>ABAC</b>	<b>Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC</b>
<b>ACDI</b>	<b>Agence canadienne de développement international</b>
<b>AEC</b>	<b>Affaires étrangères Canada</b>
<b>APBN</b>	<b>Réseau d'affaires Asie-Pacifique</b>
<b>APEC</b>	<b>Coopération économique de la zone Asie-Pacifique</b>
<b>FAPC</b>	<b>Fondation Asie Pacifique du Canada</b>
<b>IAP</b>	<b>Programme des Initiatives pour l'Asie-Pacifique</b>
<b>CAPRN</b>	<b>Réseau canadien de recherche sur l'Asie-Pacifique</b>
<b>CGRR</b>	<b>Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats</b>
<b>CICan</b>	<b>Commerce international Canada</b>
<b>ONG</b>	<b>Organisation non gouvernementale</b>
<b>PBEC</b>	<b>Conseil économique du bassin du Pacifique</b>
<b>PECC</b>	<b>Conseil de coopération économique avec les pays du Pacifique</b>

## RÉSUMÉ

### Contexte

La Fondation Asie Pacifique du Canada (FAPC) a été établie par une loi du Parlement en 1984. Elle a pour mission de resserrer les liens entre les peuples du Canada et de la région Asie-Pacifique et d'établir des rapprochements entre leurs institutions. La Fondation remplit son mandat en offrant différents produits, tels les résumés analytiques quotidiens des nouvelles et les études analytiques portant sur des questions en particulier, en fournissant des services spécialisés et en organisant différentes activités de réseautage et d'information, comme le Sommet Asie Pacifique, qui a lieu chaque année. La Fondation a une forte présence Web, et nombre de ses produits sont offerts par la voie électronique.

Jusqu'à présent, le financement de la Fondation a principalement reposé sur des sources du gouvernement fédéral. Affaires étrangères Canada (AEC, anciennement Affaires étrangères et Commerce international) est la principale source de financement de la Fondation depuis sa création, plus récemment grâce à une autorisation de financement du Conseil du Trésor pour un montant de 5 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre du Programme des initiatives pour l'Asie-Pacifique (IAP).

Selon les conditions de financement fixées par le Conseil du Trésor, AEC doit faire une évaluation sommative de la FAPC. Cette évaluation a pour objet de renseigner AEC/CICan et la FAPC au sujet de l'incidence du programme quinquennal de financement par rapport à trois aspects : pertinence, succès et rentabilité.

Pour les besoins de l'évaluation, nous avons procédé à l'examen de documents et de dossiers, à des entrevues dirigées (individuelles et en groupe) avec 73 parties prenantes, gestionnaires et membres du personnel de la FAPC, ainsi qu'à deux sondages, l'un auprès d'utilisateurs des produits et services de la FAPC, et l'autre auprès d'un groupe témoin d'entreprises et de personnes qui ont un intérêt pour la région Asie-Pacifique et qui sont inscrites au service de Délégué commercial virtuel de CICan. Compte tenu d'une marge d'erreur acceptable de 5,3 %, le seuil de confiance est de 99 %.

### Conclusions

Voici les conclusions tirées par l'équipe d'évaluation au terme du processus d'évaluation.

#### Pertinence

Conclusion n° 1 : La FAPC n'a réussi à articuler ni vision collective, ni créneau ni orientation stratégique.

Conclusion n° 2 : Des résultats contrastés ont été obtenus en ce qui concerne la pertinence des activités de la FAPC compte tenu des priorités d'AEC et de CICan Canada.

Conclusion n° 3 : La FAPC est un fournisseur de produits et services uniques pour ce qui est des relations entre le Canada et la région Asie-Pacifique, principalement dans le secteur des affaires, mais certaines priorités de plusieurs autres parties prenantes ne sont pas prises en compte.

### *Succès*

Conclusion n° 4 : De manière générale, les parties prenantes sont très satisfaites des produits et services de la FAPC.

Conclusion n° 5 : La FAPC ne déploie pas d'efforts directs pour faire connaître la région Asie-Pacifique au grand public du Canada.

Conclusion n° 6 : Les résultats de l'évaluation de la FAPC sont contrastés en ce qui concerne le soutien offert aux entreprises canadiennes souhaitant explorer les possibilités de pénétration ou d'expansion sur les marchés de l'Asie-Pacifique.

Conclusion n° 7 : La force première de la Fondation, le réseautage, est menacée.

Conclusion n° 8 : Les produits et services de la FAPC sont complémentaires aux activités de recherche universitaire et ont stimulé ces activités dans la région Asie-Pacifique.

Conclusion n° 9 : La présence et l'influence du Canada au sein du PECC et de l'ABAC sont plus importantes qu'il n'est nécessaire compte tenu de la taille de l'économie canadienne.

### *Rentabilité*

Conclusion n° 10 : La FAPC pourrait améliorer grandement sa rentabilité et son efficacité en adoptant des systèmes de gestion axés sur les résultats pour établir les priorités, assurer un suivi des activités et faire rapport des résultats de façon régulière et systématique.

Conclusion n° 11 : Le conseil d'administration de la FAPC n'a pas très bien réussi à remplir l'ensemble de ses obligations.

Conclusion n° 12 : La FAPC n'a pas très bien réussi à remplir certaines de ses obligations en matière de responsabilisation interne et externe.

Conclusion n° 13 : La Fondation fournit une vaste gamme des produits et services avec peu de ressources.

## Conclusions

Pertinence : La FAPC a une incidence positive et elle contribue grandement à répondre aux besoins d'AEC et de CIGCan et à ceux d'autres parties prenantes bien informées. Cela dit, la FAPC n'a ni vision claire, ni créneau ni orientation stratégique, si bien qu'elle n'a pas entièrement répondu aux besoins et aux attentes des parties prenantes. En outre, elle n'a pas entièrement rempli le mandat qui lui est conféré par la Loi. Le conseil d'administration doit avoir une orientation stratégique claire.

Dans les domaines où la Fondation a une incidence positive, celle-ci a toutefois une portée limitée. Il est clair que le nombre de partenaires bénéficiant des produits et services de la FAPC et le rayonnement de la FAPC pourraient être beaucoup plus importants si la Fondation déployait des efforts pour se faire connaître et pour faire connaître ses programmes auprès des organismes cibles, et si elle veillait à ce que ses programmes tiennent compte des besoins et des intérêts du large éventail d'organismes qu'englobe son mandat officiel. Elle pourrait notamment accroître sa présence au Canada et offrir plus de services dans les deux langues officielles.

Succès : Les produits et services de la FAPC ont généralement bonne réputation auprès des utilisateurs/bénéficiaires. La Fondation n'est pas présente dans tous les domaines ciblés par son mandat initial. Dans les domaines où elle est présente, la Fondation n'est pas en mesure de dire quels sont les effets de ses activités, produits et services. Des renseignements donnent à penser que certains objectifs des programmes de la FAPC sont atteints, mais les données qui permettraient de valider ces renseignements ne sont pas recueillies de façon systématique.

Rentabilité : Le mode de financement actuel pourrait permettre à la FAPC de répondre adéquatement et efficacement aux priorités d'AEC et de CIGCan, mais il cadre mal avec le mandat officiel général de la Fondation. La FAPC ne peut répondre à toutes les demandes qu'elle reçoit de ses partenaires, étant donné qu'une bonne partie des fonds qu'elle reçoit doivent être utilisés en vue d'obtenir des résultats bien déterminés.

L'efficacité de la FAPC a jusqu'ici été limitée par une gouvernance inadéquate. Le cadre de gouvernance de la Fondation doit être renouvelé, y compris la structure et le fonctionnement du conseil d'administration, les processus de gestion et de responsabilisation, la planification de programmes, l'établissement de budgets et la planification d'activités axés sur les résultats, ainsi que les activités de contrôle et d'évaluation.

## Recommandations

1. La FAPC devrait faire des recommandations au gouvernement concernant la Loi qui la régit, son mandat et son orientation, à la lumière des intérêts actuels et futurs du Canada dans la région Asie-Pacifique.
2. Dans l'éventualité où le gouvernement établissait un nouveau modèle de financement pour la FAPC, celui-ci devrait offrir un environnement stable à long terme qui soit cohérent avec le mandat de la FAPC.

3. Dans le cadre du nouveau modèle de financement, le gouvernement devra établir un cadre de responsabilisation tenant compte de la nécessité pour la Fondation d'être indépendante. Il faudra aussi prévoir des modèles, des évaluations et des normes claires en ce qui a trait au rendement.
4. Le conseil d'administration devrait être équitablement composé d'administrateurs issus de différents domaines et ayant une bonne connaissance de la région Asie-Pacifique. Le conseil devrait exercer un rôle stratégique accru dans une Fondation indépendante et renforcer ses activités de surveillance.
5. La FAPC devrait mettre en place un processus de planification tenant compte de tous les partenaires afin d'orienter sa vision, son créneau, ses programmes et ses activités pour l'avenir.
6. La FAPC devrait entreprendre un programme visant à élargir la population desservie afin de maximiser les avantages que présente, pour les Canadiens, la Fondation et son mandat renouvelé.

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 Contexte

La Fondation Asie Pacifique du Canada (FAPC) a été établie par une Loi du Parlement en 1984. Elle a pour mission de resserrer les liens entre les peuples du Canada et de la région Asie-Pacifique et d'établir des rapprochements entre leurs institutions grâce aux actions suivantes :

- sensibilisation réciproque aux langues, aux cultures, à l'histoire, aux religions, aux philosophies, aux modes de vie et aux aspirations du Canada et de la région Asie-Pacifique, ainsi qu'à leurs effets sur chacune des sociétés en cause;
- appui à la coopération en matière de développement entre organisations, institutions et associations du Canada et de la région Asie-Pacifique;
- encouragement à la collaboration entre organisations, institutions et associations des secteurs public et privé du Canada et de la région Asie-Pacifique;
- incitation au rapprochement économique et commercial du Canada et de la région Asie-Pacifique;
- encouragement, au Canada et dans la région Asie-Pacifique, à des études de haut niveau et à l'acquisition de connaissances spécialisées en matière économique, culturelle, sociale ou autre les intéressant réciproquement;
- collecte d'informations et d'idées sur le Canada et la région Asie-Pacifique et leur diffusion au Canada et dans cette région.

La FAPC a été créée à titre d'organisation non gouvernementale à but non lucratif en vue d'offrir souplesse et indépendance dans l'exécution de certains programmes, ce qu'un gouvernement ne pourrait faire.

La Fondation se décrit actuellement comme un « foyer de réflexions » sur les questions liées à l'Asie-Pacifique. Elle rassemble les personnes et les connaissances afin d'offrir les plus récentes recherches, analyses et informations au sujet des relations entre le Canada et l'Asie-Pacifique. Elle stimule le dialogue et les débats concernant l'économie, la sécurité, la politique et les questions sociales afin de favoriser la prise de décisions éclairées dans les secteurs public, privé et non gouvernemental du Canada. Au Canada, la FAPC exploite en outre le Centre d'étude de l'APEC et elle est le secrétariat des organisations suivantes : Conseil économique du bassin du Pacifique (PBEC), Conseil de coopération économique avec les pays du Pacifique (PECC) et Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC (ABAC). La FAPC gère également le Réseau d'affaires Asie Pacifique (APBN) et le Réseau canadien de recherche sur l'Asie Pacifique (CAPRN).

Au nombre des produits et services offerts par la FAPC figurent les suivants :

- présence importante sur le Web, qui constitue une source abondante de renseignements à lire ou à télécharger;
- service électronique de nouvelles, auquel l'inscription est gratuite;
- séries d'articles analytiques, documents d'information et rapports portant sur différents aspects de la relation entre le Canada et l'Asie-Pacifique, dont certains sont publiés en français et en anglais;



- sommets, réunions et tables rondes ayant lieu annuellement et dont il est abondamment fait mention dans le site Web;
- services spéciaux (principalement des rapports et des séances d'information) offerts aux membres du Réseau d'affaires Asie-Pacifique;
- pages en regard de l'éditorial et où sont publiées les opinions des lecteurs, dans les médias canadiens;
- rapports annuels de la Fondation (en français et en anglais).

Entre sa création, en 1984, et l'exercice 2003-2004, la FAPC a reçu plus de 32 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral, principalement sous la forme d'un financement de base et presque à part égale en provenance d'AEC/CICan et de l'ACDI. En ce qui concerne la FAPC, l'autorisation actuelle du Conseil du Trésor prévoit l'octroi de cinq millions de dollars sur une période de cinq ans prenant fin en mars 2005, dans le cadre du Programme des Initiatives pour l'Asie-Pacifique (IAP).

Le tableau ci-après indique les contributions faites par AEC/CICan au cours des cinq dernières années. Au cours de l'exercice 2001-2002, seulement 750 000 \$ du budget autorisé de un million de dollars ont été dépensés, conformément à une recommandation visant la diminution des réserves de la Fondation, qui a été faite au terme d'une vérification des états financiers de la part d'AEC/CICan. Depuis l'exercice 2002-2003, les contributions d'AEC/CICan sont classées en deux catégories, soit le financement de base et le financement de projet, conformément aux recommandations formulées dans le cadre de la vérification des états financiers du ministère.

**Contributions d'AEC/CICan au budget de la FAPC, de l'exercice 2000-2001 à l'exercice 2004-2005**

<b>Exercice</b>	<b>Financement de base (dépenses réelles)</b>	<b>Financement de projet (dépenses réelles)</b>	<b>Budget total (dépenses réelles)</b>
2000-2001	1 million \$ (1 million \$)	--	1 million \$ (1 million \$)
2001-2002	1 million \$ (750 000 \$)	--	750 000 \$
2002-2003	600 000 \$ (600 000 \$)	250 000 \$ (232 000 \$)	850 000 \$ (832 000 \$)
2003-2004	500 000 \$ (550 000 \$)	500 000 \$ (404 000 \$)	1 million \$ (954 000 \$)
2004-2005	500 000 \$ (500 000 \$)	500 000 \$ (185 000 \$)	1 million \$ (685 000 \$)

Jusqu'en 2004-2005, la FAPC a reçu de la part de l'Agence canadienne de développement international un financement presque équivalent à celui offert par AEC/CICan. Au nombre des autres sources de financement figurent le programme de Diversification de l'économie de l'Ouest (exercice 2004-2005 seulement), les revenus

d'adhésion à la FAPC, les commandites et les activités, ainsi que les contrats conclus pour l'offre de services spéciaux.

Conformément à l'entente actuelle de financement de la part d'AEC/CICan, depuis deux exercices, plusieurs accords de contribution sont signés chaque année, soit un pour le financement de base et les autres pour le financement de projets ciblés et approuvés conjointement par AEC/CICan et la FAPC pour l'exercice. En général, les activités de la FAPC vont dans le sens des priorités et des objectifs stratégiques d'AEC/CICan pour la région Asie-Pacifique, en particulier :

- au Canada, faire la promotion de la région Asie-Pacifique en tant que région contribuant aux intérêts canadiens;
- servir de lien non gouvernemental pour les politiques et les programmes des différentes parties prenantes canadiennes axées sur la région Asie-Pacifique;
- viser à tirer le meilleur parti possible du financement obtenu de l'État, afin de stimuler et d'attirer le financement provenant d'autres sources canadiennes, en vue d'atteindre les objectifs de la FAPC.

Les parties ont convenu que les activités de l'exercice 2004-2005 comprendraient notamment les suivantes :

- rejoindre les personnes et les organisations du Canada ayant un intérêt pour les relations avec la région Asie-Pacifique, et développer un ensemble de projets et d'activités visant à mieux faire connaître la région au Canada;
- coordonner avec d'autres parties prenantes une campagne de publicité afin de donner une image positive et fidèle de la région Asie-Pacifique, et ce, au moyen du plus grand nombre possible d'outils médiatiques;
- offrir une gamme de produits d'information axés principalement sur les questions macroéconomiques et sur les grands sujets politiques concernant la région Asie-Pacifique;
- de concert avec le milieu universitaire et des spécialistes de l'Asie-Pacifique issus d'autres milieux, élaborer des énoncés de politique portant sur la région;
- agir à titre de secrétariat pour d'importantes organisations de l'Asie-Pacifique dont fait partie le Canada en vue de maximiser les avantages de cette participation canadienne;
- repérer des partenaires financiers pour la réalisation d'activités de la FAPC afin de mieux faire connaître et comprendre la région Asie-Pacifique au Canada.

Les résultats que l'on attend à long terme, à moyen terme et à court terme de ces activités sont indiqués ci-dessous. Ces résultats vont plus ou moins dans le sens de ceux figurant dans le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) mis au point en janvier 2002, dans le cadre de la présentation faite au Conseil du Trésor pour l'approbation du financement.

#### Résultats à long terme

- Accroissement des activités des entreprises canadiennes dans la région Asie-Pacifique.
- Sensibilisation et connaissances accrues des Canadiens concernant l'Asie-Pacifique.

### **Résultats à moyen terme**

- Accroissement des réseaux, des échanges d'information et de la coopération entre les établissements d'enseignement, les entreprises, les ONG, les décideurs et les établissements de recherche du Canada.
- Accroissement de la capacité des entreprises canadiennes de repérer et d'explorer les débouchés offerts sur les marchés de l'Asie-Pacifique, de pénétrer ces marchés ou d'y accroître leur présence.
- Accroissement de la capacité des établissements d'enseignement supérieur, des établissements de recherche et des ONG d'entreprendre des études portant sur la région, particulièrement dans des domaines prioritaires pour le Canada.
- Maintien d'une présence appropriée du Canada dans des organisations de l'Asie-Pacifique comme le PBEC et le PECC.

### **Résultats à court terme**

- Accroissement du nombre d'activités organisées au Canada pour promouvoir l'importance des relations entre le Canada et la région Asie-Pacifique.
- Accroissement de la couverture médiatique de la région Asie-Pacifique au Canada.
- Émission d'avis à l'intention des entreprises et des gouvernements du Canada concernant des problèmes macroéconomiques et des problèmes politiques importants qui pourraient avoir une incidence sur le Canada.
- Renforcement de la capacité de la FAPC de trouver du financement à la suite du resserrement des liens avec d'autres parties prenantes, particulièrement dans la communauté asiatique du Canada.

Conformément à la *Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada*, on peut considérer que les bénéficiaires du financement d'AEC/CICan comprennent :

- les publics canadien et asiatique;
- les organisations, institutions et associations de développement;
- les organisations, institutions et associations des secteurs privé et public;
- les gens d'affaires du Canada et de l'Asie-Pacifique;
- le milieu de l'enseignement universitaire du Canada et de l'Asie-Pacifique.

Le gouvernement du Canada peut être considéré comme un bénéficiaire indirect, dans la mesure où les activités de la FAPC qui bénéficient aux parties prenantes ci-dessus contribuent à l'atteinte de ses objectifs pour la région.

## **1.2 Objet de l'évaluation**

### **Objectifs généraux et particuliers**

Comme l'exige le Conseil du Trésor, conformément à la politique du gouvernement du Canada concernant le transfert des paiements, AEC/CICan a confié à GeoSpatial/SALASAN le mandat de réaliser une évaluation sommative indépendante de la FAPC. Cette évaluation portait sur les contributions faites par AEC/CICan à la FAPC au cours des exercices 2000-2001 à 2004-2005. Elle repose sur un examen de

dossiers et de documents portant sur la FAPC, sur des entrevues avec les principales parties prenantes et sur un important sondage auprès de protagonistes de la FAPC, d'une part, et de personnes ayant exprimé un intérêt pour la région Asie-Pacifique, d'autre part. Ces méthodes d'évaluation ont permis de générer des données, de tirer des conclusions et de faire des recommandations au sujet de la FAPC avant l'expiration de la décision du Conseil du Trésor la concernant, en mars 2005. L'évaluation a été axée sur la pertinence, le succès et la rentabilité.

La principale question sous-jacente à l'évaluation était la suivante : **La FAPC a-t-elle atteint les objectifs fixés dans le cadre des accords de contribution signés avec AEC/CICan?**

Voici quels étaient les objectifs de l'évaluation :

- Déterminer la mesure dans laquelle les programmes et politiques de la FAPC vont dans le sens de sa mission, répondent aux besoins de ses partenaires, renforcent les liens avec les peuples et les institutions du Canada et les peuples et les institutions de la région de l'Asie-Pacifique et s'inscrivent dans les priorités et les objectifs stratégiques d'AEC/CICan pour la région Asie-Pacifique.
- Évaluer les résultats obtenus par la FAPC par rapport aux objectifs et aux résultats attendus pour ses programmes/projets, indiqués dans les accords de contribution signés avec AEC/CICan.
- Évaluer la rentabilité et l'efficacité de l'approche managériale et de la conception des programmes pour atteindre les résultats visés;
- Indiquer les enseignements tirés de la mise en œuvre des programmes de la FAPC.

### **Orientation et portée**

L'évaluation portait sur l'accord de contribution quinquennal en vigueur jusqu'au 31 mars 2005, et englobait les trois grandes questions et neuf sous-questions indiquées ci-après.

### **PERTINENCE**

#### **1. Dans quelle mesure les programmes de la FAPC vont-ils dans le sens des priorités et des objectifs stratégiques d'AEC/CICan pour la région Asie-Pacifique?**

- a. La FAPC a-t-elle modifié efficacement sa vision collective, son créneau et son orientation stratégique en fonction de l'évolution des conditions externes?
- b. Les programmes de la FAPC répondent-ils adéquatement aux besoins du gouvernement du Canada dans la région Asie-Pacifique et au Canada? Quelle est la valeur ajoutée de la Fondation pour AEC?
- c. La FAPC crée-t-elle des biens publics uniques? Ceux-ci contribuent-ils aux intérêts du public?

### **SUCCÈS**

#### **2. Dans quelle mesure la FAPC a-t-elle atteint les objectifs visés d'accroissement de la présence des entreprises canadiennes dans la région Asie-Pacifique et**

**d'accroissement de la sensibilisation et des connaissances des Canadiens concernant la région Asie-Pacifique?**

- a. Est-ce que les produits et services de la FAPC permettent aux entreprises canadiennes d'être mieux préparées à repérer et à explorer les débouchés offerts sur les marchés de l'Asie-Pacifique, à pénétrer ces marchés ou à y accroître leur présence?
- b. Est-ce que les produits et services de la FAPC ont entraîné un accroissement concret des réseaux, des échanges d'information et de la coopération que les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises, les ONG, les décideurs et les établissements de recherche du Canada ont eu entre eux et avec leurs homologues de l'Asie-Pacifique?
- c. Est-ce que les produits et services de la FAPC se sont traduits par une hausse concrète de la capacité des établissements d'enseignement supérieur, des établissements de recherche et des ONG du Canada d'entreprendre des études portant sur la région, particulièrement dans des domaines prioritaires pour le Canada?
- d. Le Canada a-t-il réussi à maintenir une présence appropriée dans les institutions de la région Asie-Pacifique, comme le PBEC et le PECC?

**RENTABILITÉ**

3. **Dans quelle mesure la FAPC a-t-elle adopté des approches et des méthodes efficaces pour obtenir les résultats visés, et dans quelle mesure serait-il possible d'accroître l'efficacité des programmes de la FAPC ?**
  - a. La FAPC a-t-elle établi des systèmes adéquats de planification, de contrôle, de comptabilisation et de gestion axés sur les résultats et le rendement? Dans quelle mesure ces systèmes ont-ils été intégrés?
  - b. La valeur tirée de la FAPC est-elle suffisante compte tenu des coûts? Quelle valeur les Canadiens ont-ils tirée des activités de la FAPC?

**1.3 Méthode d'évaluation et méthodologie**

**Méthode d'évaluation globale**

L'évaluation effectuée était sommative et avait pour objet de comparer les résultats obtenus et les résultats prévus à court, moyen et long terme au départ, pour les secteurs d'intérêt définis dans les questions ci-dessus.

Toutes les approches, méthodologies et outils de collecte de données s'inscrivaient dans un cadre d'évaluation établissant clairement pour chaque élément toutes les questions, indicateurs de rendement et sources de données. Quand cela a été possible, l'équipe d'évaluation a procédé à une triangulation et à une vérification des données.

**Méthodes de collecte des données**

Compte tenu de la nature et des paramètres de l'évaluation, l'équipe a principalement eu recours à des méthodes qualitatives de recherche. Les principales méthodes de collecte utilisées ont été les suivantes :

- entrevues approfondies avec les parties prenantes;
- sondage auprès des parties prenantes;
- examen de publications, de documents et de dossiers.

En tout, 73 personnes représentant un large éventail de parties prenantes de la FAPC ont été identifiées et interviewées. La liste des personnes interviewées a été élaborée de concert avec AEC/CICan en tenant compte des observations de la FAPC. Les entrevues, d'une durée de 30 à 60 minutes, ont été réalisées en personne, lorsque cela était possible (à Vancouver, Victoria, Toronto et Ottawa), ou par téléphone (répondants du Canada atlantique, d'autres villes au Canada et de l'Asie). Toutes les entrevues ont été réalisées à partir du guide d'entrevue, lui-même fondé sur les grandes questions et sous-questions figurant dans le cadre d'évaluation.

Le questionnaire a été envoyé à deux groupes de personnes, soit des personnes inscrites au service de Délégué commercial virtuel et ayant exprimé un intérêt pour la région Asie-Pacifique, et des personnes inscrites au service d'information sur l'Asie-Pacifique de la FAPC, offert à toute personne qui en fait la demande. Les deux groupes de données ont été analysés séparément et ensemble. Le premier groupe, composé de personnes qui n'avaient pas nécessairement d'intérêt pour les activités ou produits de la FAPC, a servi de groupe de contrôle et de base de référence au moment d'analyser les réponses des répondants inscrits au service d'information de la FAPC.

Le cadre d'évaluation et les principales suggestions d'AEC/CICan ont également servi à la conception du sondage. AEC/CICan a lancé une invitation à participer au sondage aux personnes dont le nom figurait dans la base de données du Délégué commercial virtuel et qui avaient affiché un intérêt pour la région Asie-Pacifique. La FAPC a lancé l'invitation à participer aux personnes inscrites à son service en ligne. Le sondage a été réalisé au cours d'une période de deux semaines.

En dernier lieu, l'équipe d'évaluation s'est penchée sur divers documents : articles, communications, rapports, fichiers, états financiers et vérifications publiés.

### **Limites et contraintes**

Les lacunes au chapitre de la documentation, du contrôle et de la comptabilisation des données de la FAPC ont présenté d'importantes difficultés. Les documents fournis au conseil d'administration étaient principalement axés sur les activités, et non sur un cadre de rendement. De façon similaire, l'ACDI a indiqué que peu de renseignements lui avaient été fournis. Les rapports soumis à AEC contiennent des renseignements de base, mais presque aucun ne répond aux critères établis dans les accords de contribution annuelle.

La FAPC recueille certains renseignements concernant l'utilisation de ses produits et services, mais ne se penche pas sur l'incidence de ces produits et services. Bien que le sondage constituait une base solide pour l'exploration de la pertinence et de l'utilisation

des produits de la FAPC parmi un grand nombre de parties prenantes, le sondage et les entrevues dirigées n'ont permis de recueillir que des perceptions, et non des données quantitatives, de sorte qu'il est difficile de calculer la rentabilité des activités de la FAPC.

### Rigueur de l'évaluation

Le seuil de confiance du sondage est élevé, compte tenu du taux de réponse de 17,3 % (480 personnes ont participé parmi les 2777 qui ont été sollicitées). Compte tenu d'une marge d'erreur de 4,1 %, le seuil de confiance est de 95 %. Lorsque la marge d'erreur acceptable est de 5,3 %, le seuil de confiance passe à 99 %.

L'équipe d'évaluation a fait un examen approfondi des éléments suivants :

- produits imprimés et en ligne de la FAPC et documents internes fournis par les dirigeants et les travailleurs de la FAPC, y compris des plans de travail et des documents et rapports connexes choisis;
- dossiers d'AEC/CICan concernant le financement des programmes et les projets particuliers, rapports de vérification et documents de gestion connexes;
- échantillon d'articles publiés par les médias et par la FAPC ;
- documents externes et renseignements tirés d'Internet au sujet des activités de réseautage et de représentation de la FAPC (PECC, ABAC, etc.), renseignements sur le programme d'AEC/CICan pour la région;
- programme des activités et documents connexes.

Les entrevues dirigées ont été réalisées pour recueillir des données complémentaires à celles obtenues lors du sondage. Ces données complémentaires permettent d'approfondir certaines questions. Les entrevues ont été menées auprès de tous les types de parties prenantes, à l'exclusion du grand public, notamment les suivantes :

- personnel et gestionnaires et administrateurs de la FAPC;
- hauts fonctionnaires, directeurs de programme et représentants à l'étranger d'AEC/CICan;
- fonctionnaires d'autres ministères fédéraux offrant du financement (ACDI et DEO) et de ministères ayant des intérêts connexes, y compris Agriculture, Pêches et Océans, RNCan, et CICan);
- personnes désignées à l'ABAC;
- fonctionnaires provinciaux;
- universitaires;
- représentants d'établissements de recherche et d'ONG;
- représentants d'associations d'affaires, d'organisations représentatives et d'entreprises.

Les entrevues ont été menées de façon à ce que l'opinion d'un plus grand nombre possible de parties prenantes soit représenté compte tenu des ressources disponibles. Les entrevues dirigées n'offrent pas le même degré de rigueur qu'une enquête à grande échelle, mais elles permettent d'approfondir des questions précises et de confirmer les conclusions générales tirées du sondage.

## 2.0 PRINCIPALES CONCLUSIONS et ANALYSE

### 2.1 Pertinence

#### Conclusion n° 1

#### **La FAPC n'a réussi à articuler ni vision collective, ni créneau ni orientation stratégique.**

Le manque de clarté et de cohésion concernant le rôle et le mandat de la Fondation est le problème le plus important soulevé au terme de l'évaluation, et il est au cœur de nombreux autres problèmes repérés en cours de route.

L'objectif initial de la FAPC était de resserrer les liens entre les peuples du Canada et de la région Asie-Pacifique et d'établir des rapprochements entre leurs institutions, par différents moyens. Pour ce faire, la FAPC a, au cours des premières années, mis sur pied des activités éducatives, des programmes d'échange, des activités de recherche, des séminaires, et des services aux entreprises. La Fondation affirme que depuis 2000, elle est de plus en plus une organisation de recherche et d'analyse. Cela dit, elle a également tenté de maintenir ses services aux entreprises et sa participation dans différents autres domaines. Quelques programmes qui ont donné de bons résultats ont été annulés (par exemple, le Programme de bourses de séjour dans la région Asie-Pacifique), mais la plupart existent toujours sous une forme restreinte.

Ainsi, les parties prenantes ont des conceptions très différentes de l'orientation de la FAPC. Les répondants au sondage semblaient partagés plutôt également pour ce qui est de leur perception de l'orientation de la FAPC. Plus du tiers des répondants ont indiqué que l'énoncé suivant décrivait le mieux l'objectif de la FAPC : « fournir aux Canadiens et Canadiennes des informations sur la région Asie-Pacifique ». Près de 30 % des répondants ont plutôt indiqué que l'objectif de la FAPC était d'encourager les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la région Asie-Pacifique, et près de 20 % des répondants ont indiqué que son rôle était de fournir un point de vue indépendant sur les enjeux qui touchent la région. Les répondants ont été moins nombreux à indiquer que le rôle de la Fondation était d'appuyer les études sur la région ou de développer les échanges académiques et professionnels.

La divergence des opinions concernant l'orientation de la FAPC a également été observée lors des entrevues. En effet, certaines personnes interviewées ont indiqué qu'elles considéraient la Fondation comme une cellule de réflexion économique, alors que d'autres la voient plutôt comme une conseillère du gouvernement en matière de politique ou comme une organisation offrant des services aux entreprises. Les résultats de l'évaluation montrent bien qu'il n'y a pas de vision commune de ce qu'est ou de ce que fait la FAPC. La Fondation n'a pas établi clairement les besoins et les intérêts de ses parties prenantes, ce qui permettrait de mieux orienter ses activités. Rien n'indique



que la Fondation procède à une auto-évaluation continue qui permettrait de clarifier les choses.

L'accent a été mis sur cet aspect dans la relation avec AEC/CICan. Le ministère souhaitait que la FAPC rende davantage compte de ses activités et qu'elle précise ses activités, comme il est indiqué dans la **Loi**, c'est pourquoi ces dernières années, les accords de contribution se sont précisés et ont été assortis d'objectifs à réaliser bien définis.

La Fondation a produit différents documents concernant sa vision. Ceux-ci ont été examinés dans le cadre de l'évaluation, mais on nous a indiqué qu'ils n'avaient pas reçu l'approbation officielle du conseil d'administration et que nombre d'entre eux reposaient sur une éventuelle adoption de nouveaux modèles et dispositions de financement proposés pour la Fondation.

D'aucuns pourraient dire que le mécanisme de financement actuel de la FAPC empêche la réalisation de certains objectifs d'une façon qui convienne aux parties prenantes et à la Fondation, mais rien ne donne à penser que le conseil d'administration a établi des priorités et des orientations stratégiques claires tenant compte des ressources financières disponibles. Le conseil d'administration s'est plutôt concentré sur les questions de financement et sur les résultats financiers, laissant la Fondation tenter d'atteindre une multitude d'objectifs sans vraiment avoir de vision claire de sa direction.

## **Conclusion n° 2**

**Des résultats contrastés ont été tirés concernant la pertinence des activités de la FAPC compte tenu des priorités d'AEC et de CICan Canada.**

La **Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada** ne fait aucune mention des priorités du gouvernement du Canada. Jusqu'en 2003, les accords de contribution ne faisaient pas spécifiquement référence aux priorités d'AEC/CICan et du gouvernement du Canada. Les références qui y sont faites dans les récents accords de contribution découlent du resserrement des exigences d'AEC/CICan pour ce qui est de la responsabilisation et de la précision. Ainsi, la FAPC a le sentiment de devoir mener ses activités de façon cohérente avec les priorités d'AEC/CICan.

De manière générale, les répondants du secteur public ont attribué une note plus favorable que l'ensemble des répondants aux produits et services de la FAPC. Les résultats du sondage indiquent que ces répondants étaient ceux qui étaient les plus satisfaits des produits et services de la FAPC (60 % se sont dits très ou extrêmement satisfaits).

Certains produits et services de la FAPC répondent directement aux besoins d'AEC/CICan, comme le Sommet Asie-Pacifique, qui permet de mieux faire connaître les chefs de mission dans la région. D'autres produits d'AEC/CICan servent de

référence à AEC/CICan pour la prise de certaines décisions mais ne sont pas directement axés sur les priorités du ministère, étant principalement conçus pour répondre aux besoins des entreprises ou d'autres parties prenantes. Les études et les activités menées dans le cadre d'un accord de contribution en particulier sont très appréciées des représentants d'AEC/CICan, qui s'en servent directement pour la prise de décisions.

À la lumière des résultats d'évaluation, la FAPC et AEC/CICan ne se consultent pas systématiquement au sujet des priorités d'AEC/CICan, sauf lorsque le ministère souhaite utiliser des fonds alloués aux projets spéciaux dans les accords de contribution. Peu de fonctionnaires du gouvernement ont indiqué que la FAPC était une source de renseignements généraux sur laquelle ils pourraient se fonder exclusivement. Le fait que le financement est alloué à un programme distinct exerce manifestement un attrait, étant donné que cela permet aux responsables des politiques de demander la réalisation de projet ou d'études analytiques sans que cela affecte leur propre budget. Plusieurs répondants ont indiqué que si l'accès à ces fonds leur était retiré, ils feraient probablement appel à un plus grand nombre d'organisations offrant le même genre de services, sans pour autant exclure le recours aux connaissances spécialisées de la FAPC.

Les évaluateurs n'ont observé aucun signe de consultation officielle entre AEC/CICan et la Fondation au sujet des priorités du ministère pour la région Asie-Pacifique. Bien que des discussions aient eu lieu à différents niveaux entre les représentants des organisations et que le sous-ministre adjoint ait eu une participation au conseil d'administration de la FAPC, nombre des répondants ont dit être préoccupés par la disparité entre l'interprétation que fait la FAPC des objectifs d'AEC/CICan et les objectifs réels d'AEC/CICan. Par exemple, même si le ministère et la FAPC ont convenu du fait que l'Inde est une zone prioritaire et qu'ils ont commencé à offrir des analyses et des services en lien avec l'Inde, certains répondants ont l'impression que la FAPC est encore trop axée sur la Chine et qu'elle devrait accorder plus d'attention à d'autres zones géographiques, questions et priorités.

La question réelle qui se pose au moment d'évaluer la pertinence de la Fondation du point de vue du gouvernement est celle de savoir quelle est l'importance et l'utilité des conseils de la FAPC pour le ministère. Certains produits en particulier, comme les études analytiques, les aperçus des faits récents et les activités de réseautage, sont généralement considérés comme utiles, mais ils semblent avoir peu de poids dans l'orientation de la stratégie du ministère pour la région. Dans une certaine mesure, le ministère a l'impression que la FAPC passe trop de temps à commenter les efforts déployés par le gouvernement dans la région Asie-Pacifique et pas assez de temps à remplir ses propres obligations en vertu de la Loi pour mieux faire connaître l'Asie-Pacifique aux Canadiens.

### **Conclusion n° 3**

**La FAPC est un fournisseur de produits et services uniques pour ce qui est des relations entre le Canada et la région Asie-Pacifique, principalement dans le**

**secteur des affaires, mais certaines priorités d'autres parties prenantes ne sont pas prises en compte.**

En vertu de la Loi, la FAPC a comme mandat global de resserrer les liens entre les peuples du Canada et de la région Asie-Pacifique et d'établir des rapprochements entre leurs institutions, notamment sur le plan économique et commercial, mais également à d'autres égards. Ces dernières années, la plupart des activités de la Fondation ont cependant été axées sur le secteur des affaires.

Dans le cadre de l'évaluation, l'utilité perçue et le degré d'utilisation des produits et services de la Fondation ont été utilisés comme indicateurs clés de la pertinence. L'étude a permis de faire ressortir que les parties prenantes faisaient une utilisation plutôt importante des produits et services de la FAPC. Un peu plus de la moitié des répondants au sondage ont indiqué qu'ils trouvaient une partie des informations et des services dont ils avaient besoin ailleurs qu'à la FAPC, le quart des répondants ont indiqué qu'ils ignoraient si les produits et services de la FAPC étaient offerts ailleurs, et moins de 10 % ont dit préférer les produits et services offerts par d'autres organisations.

La perception des parties prenantes est que la FAPC obtient des renseignements de sources auxquelles elle seule a accès et que ses analyses sont une vision unique de l'Asie-Pacifique du point de vue du Canada. L'évaluation a également permis de constater qu'une vaste majorité des clients de la FAPC sont également d'avis que la Fondation réussit très bien à suivre l'évolution de la situation en Asie-Pacifique. Sur ce plan, les réponses des personnes issues du milieu de l'enseignement et du secteur public ont été particulièrement favorables.

Les trois quarts des répondants au sondage n'étaient pas familiers avec la FAPC, et comme on s'y attendait, les répondants de la Colombie-Britannique étaient beaucoup plus nombreux que les autres répondants à connaître la FAPC. Nombre des répondants au sondage qui ne connaissaient pas la FAPC ont dit souhaiter grandement en savoir plus à son sujet, ce qui indique que la Fondation pourrait être beaucoup plus utile et beaucoup mieux connue auprès de ceux qui ont des activités liées à la région Asie-Pacifique.

La FAPC touche peu ou pas du tout à certains éléments de son mandat. Cela peut principalement être expliqué par des lacunes au chapitre du financement, et par le manque de clarté et de consensus au sujet du rôle et du mandat de la Fondation (voir la conclusion n° 1). Plusieurs répondants étaient d'avis que la Fondation n'accordait pas assez d'importance aux questions sociales et politiques. Actuellement, les campagnes de sensibilisation du public à vaste échelle sont presque inexistantes, la Fondation s'en remettant à la visibilité pouvant être tirée des articles et des éditoriaux publiés dans la presse écrite. L'annulation du Programme de bourses de séjour dans la région Asie-Pacifique, qui avait pourtant de bons résultats, est largement considérée comme une perte, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Fondation.

Le fait que la Fondation a systématiquement échoué dans sa tentative de rayonnement à l'extérieur de la Colombie-Britannique est également perçu comme une importante

lacune en ce qui concerne sa capacité de répondre aux besoins des parties prenantes, particulièrement celles de l'Ontario et du Québec. Peu de produits et services sont offerts en français, ce qui est également considéré comme une lacune de la Fondation pour ce qui est de sa capacité d'agir réellement à titre d'organisation nationale.

Certaines organisations commerciales bilatérales ont dit craindre que la FAPC empiète sur leur territoire et leur livre une concurrence injuste, étant donné que la FAPC est financée par l'État et qu'elle a accès à d'excellentes ressources dans toute l'Asie. Plusieurs de ces organisations sont d'avis que la FAPC devrait se servir de son avantage comparatif pour soutenir et coordonner les activités des organisations bilatérales.

## 2.2 Succès

### Conclusion n° 4

**De manière générale, les parties prenantes sont très satisfaites des produits et services de la FAPC.**

Les produits et services de la FAPC comprennent notamment différents bulletins, rapports spéciaux et aperçus des faits récents, de même que des forums comme le Sommet Asie-Pacifique et des activités de moindre envergure auxquelles peuvent participer les membres du Réseau d'affaires Asie-Pacifique. Les renseignements offerts au grand public et aux spécialistes par la voie des publications en ligne sont de plus en plus variés.

Les résultats de l'évaluation indiquent que la majorité des utilisateurs, y compris ceux du secteur public, sont d'avis que les produits et services actuels de la FAPC couvrent les régions géographiques et les sujets qui les intéressent. Plus de 90 % des parties prenantes ayant participé au sondage ont indiqué qu'elles étaient satisfaites des produits et services de la FAPC qu'elles utilisaient. Parmi les répondants ayant indiqué qu'ils utilisaient les produits et services de la FAPC (30,9 % des répondants), près de 80 % se sont dits satisfaits.

Selon les parties prenantes, la FAPC a la capacité de rassembler différentes connaissances spécialisées pour soutenir ses analyses. En agissant à titre de gestionnaire de réseaux d'entreprises, d'établissements de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur, la FAPC peut servir de passerelle pour l'information et favoriser les échanges entre ces organisations.

Bien qu'il soit clair que les parties prenantes ont une très bonne opinion des produits et services de la Fondation, l'étude a été peu efficace pour faire ressortir l'incidence et les résultats de ces produits et services. Étant donné que la FAPC n'a pas adopté de système de gestion axé sur les résultats, il n'y a pas de collecte systématique de données, ce qui pourrait entre autres permettre de déterminer si une part de la hausse des échanges commerciaux entre le Canada et l'Asie-Pacifique est directement attribuable aux activités de la FAPC. Cela dit, les résultats du sondage donnent à

penser que c'est probablement le cas, les répondants ayant indiqué que les activités de la FAPC favorisaient le réseautage et la création de liens, et compte tenu du degré d'utilisation des produits de la Fondation et de la grande satisfaction des répondants concernant les études portant sur des questions ayant un intérêt particulier pour AEC/CICan. Toutefois, en l'absence de mécanismes permettant la collecte systématique des données à ce sujet, la FAPC n'est pas en mesure de démontrer l'incidence de ses produits et services sur le développement des relations entre le Canada et l'Asie-Pacifique.

### **Conclusion n° 5**

#### **La FAPC ne déploie pas d'efforts directs pour faire connaître la région Asie-Pacifique au grand public du Canada.**

En vertu de la Loi, le mandat de la FAPC comprend la « sensibilisation réciproque aux langues, aux cultures, à l'histoire, aux religions, aux philosophies, aux modes de vie et aux aspirations du Canada et de la région Asie-Pacifique, ainsi qu'à leurs effets sur chacune des sociétés en cause ». Au début, la FAPC menait directement ses activités en fonction de cet aspect de son mandat, et elle offrait de la formation sur les cultures et les langues. La Fondation offrait également des programmes d'études et d'échanges.

Au fil des ans, les activités de la FAPC se sont éloignées de cet objectif, au fur et à mesure que des organisations bilatérales ont été créées, que d'autres organisations ont commencé à offrir de la formation et que les relations entre le Canada et l'Asie-Pacifique se sont complexifiées dans leur ensemble. En outre, nombre d'entreprises et de personnes ont établi une présence en Asie-Pacifique et ont acquis des connaissances de base pour bien fonctionner dans la région.

L'accent est actuellement mis sur la situation commerciale et économique, qui a évolué depuis la création de la Fondation, ce qui a une incidence indirecte seulement sur l'intérêt et les connaissances du public canadien au sujet de la région Asie-Pacifique. Bien que les publications figurant sur le site Web de la Fondation aient facilité l'accès aux renseignements, la plupart des répondants sont d'avis que la FAPC devrait accentuer ses efforts en vue de sensibiliser le public du Canada au sujet de l'Asie-Pacifique, et vice versa.

L'annulation du Programme de bourses de séjour dans la région Asie-Pacifique a été perçue comme une perte importante, parce qu'il s'agissait d'un élément très positif des activités de la FAPC. Les commentaires publics et les éditoriaux sont maintenant les seules initiatives de la Fondation auxquelles le grand public peut généralement avoir accès. En outre, les commentaires publics et les éditoriaux ne sont pas fréquents et la décision de les publier revient aux médias.

### **Conclusion n° 6**

**Les résultats de l'évaluation de la FAPC sont contrastés en ce qui concerne le soutien offert aux entreprises canadiennes souhaitant explorer les possibilités de pénétration ou d'expansion sur les marchés de l'Asie-Pacifique.**

En vertu de la Loi, la FAPC doit favoriser le rapprochement économique et commercial du Canada et de la région Asie-Pacifique. Par conséquent, le soutien des entreprises canadiennes souhaitant pénétrer le marché de l'Asie-Pacifique devrait être une priorité pour la FAPC.

Ces dernières années, la Fondation a consacré une part importante de ses ressources à l'offre de produits et services destinés à ce type de client.

Les résultats de l'évaluation indiquent que les produits et services de la FAPC sont utiles pour la planification et l'exploitation d'entreprises. Globalement, 44 % des répondants ayant déjà utilisé les produits et services de la FAPC les ont trouvés très utiles ou extrêmement utiles, et 41 % les ont trouvés « plutôt utiles ». Seulement 30 % des gens d'affaires ont dit les considérer très ou extrêmement utiles. Les gens d'affaires ont indiqué qu'ils avaient développé des liens professionnels ou d'affaires lors des activités de la FAPC.

Malgré le degré de satisfaction plutôt élevé qu'ils indiquent, les résultats donnent également à penser que la FAPC ne rejoint qu'une faible part des gens d'affaires canadiens ayant un intérêt pour l'Asie-Pacifique. L'APBN (service payant) compte toujours moins de 40 entreprises membres et n'a pas enregistré de croissance importante au cours des dernières années. Les participants au sommet axé sur les affaires se sont dits préoccupés par le fait qu'ils voient peu de nouveaux participants à ce genre d'activités. Dans le cadre du sondage, les trois quarts des abonnés au service de Délégué commercial virtuel ayant exprimé un intérêt pour la région de l'Asie-Pacifique n'avaient jamais entendu parler de la Fondation Asie Pacifique, mais ils ont indiqué qu'ils souhaitent fortement en savoir plus à son sujet.

### **Conclusion n° 7**

**La force première de la Fondation, le réseautage, est menacée.**

L'établissement de réseaux dans les différents groupes de parties prenantes et entre ces groupes, une des grandes forces de la FAPC depuis sa création, rejoint tous les aspects du mandat officiel de la Fondation et est souvent considéré comme prioritaire dans les accords de contribution signés avec AEC/CICan. La Fondation a créé plusieurs réseaux, y compris une communauté virtuelle de chercheurs et d'universitaires qui collaborent par la voie du CAPRN et de l'APBN, qui est axé sur les affaires. En outre, certaines activités parrainées ou soutenues par la FAPC sont une occasion unique d'établir des contacts. La FAPC sert de lien entre ces différentes clientèles qui ont en commun un intérêt pour la région Asie-Pacifique.

Les résultats des entrevues et du sondage indiquent que les parties prenantes accordent une très grande importance à ces occasions d'établir des liens. Par exemple,

les participants aux sommets annuels ont indiqué que les occasions de réseautage étaient ce qui était le plus important pour eux et que c'était la principale raison pour laquelle ils participaient à ces sommets. La majorité des participants aux sommets se sont dits très satisfaits des résultats tirés de ces activités. La majorité de ceux qui ont participé aux sommets ont par ailleurs indiqué qu'ils avaient développé des relations d'affaires ou professionnelles lors de ces rencontres

Par contre, de nombreuses réserves qui ont été émises par les personnes interrogées reflètent l'opinion largement répandue selon laquelle la liste des participants aux activités de réseautage, particulièrement aux sommets, ne change pas beaucoup d'une année à l'autre, ce qui réduit graduellement l'attrait de ces activités. La FAPC n'a pas été très dynamique pour entreprendre des activités marketing et de sensibilisation pour élargir son réseau. Le réseau de parties prenantes qui se rendent au sommet ne s'élargit pas, étant donné que certaines parties prenantes ne souhaitent pas participer à des activités qu'elles considèrent « fermées ». Depuis quelques années, une part plutôt élevée de personnes participent gratuitement au sommet, si on les compare à celles qui paient leur entrée. Dans le cadre du sondage effectué auprès des membres du Délégué commercial virtuel, un nombre surprenant de répondants ont indiqué qu'ils n'avaient jamais entendu parler de la FAPC ou de ses produits et services. Il s'agit d'un créneau important que la FAPC n'a pas exploré pour étendre ses réseaux existants.

En 2003, le sommet a eu lieu à Toronto et a porté sur les relations Canada-Inde. C'était la première fois qu'une ville autre que Vancouver accueillait le sommet. Les participants, particulièrement ceux établis à Toronto, se sont réjouis de cette nouvelle façon de faire, mais ils ont tout de même été déçus du manque de suivi des questions soulevées et des contacts établis par la FAPC. Il est clair que les participants y ont vu une occasion manquée de renforcer et d'étendre les réseaux et les contacts de la Fondation.

Au sommet de 2004, dans le cadre d'une initiative conjointe du Service des délégués commerciaux de Vancouver et de la FAPC, des réunions en petits groupes ont été organisées pour aborder des questions bien déterminées. Certaines des personnes qui ont assisté aux réunions n'auraient autrement pas participé au sommet. Voilà qui pourrait être la base d'un nouveau modèle dont la Fondation pourrait se servir pour rejoindre un plus grand nombre de personnes.

### **Conclusion n° 8**

#### **Les produits et services de la FAPC sont complémentaires aux activités de recherche universitaire et ont stimulé ces activités dans la région Asie-Pacifique.**

Les répondants issus des milieux universitaires et de la recherche et les personnes interviewées ont une opinion très favorable des produits et services de la FAPC. En général, la Fondation est considérée comme un catalyseur de la recherche universitaire, particulièrement dans les situations où elle a collaboré avec d'autres établissements, pour réunir différents points de vue, contacts et capacités et ainsi obtenir de meilleurs résultats que si chaque établissement avait agi de façon

indépendante. D'aucuns considèrent que cette synergie profite à tous les participants de ce genre d'initiative.

Plus de la moitié des membres du CAPRN qui ont été interrogés ont indiqué qu'ils utilisaient très souvent les informations et les documents de recherche produits par la FAPC. Nombre des répondants ont indiqué que les documents de la FAPC servaient de fondement pour leurs propres études, et les universitaires ont indiqué qu'ils conseillaient fréquemment à leurs étudiants de consulter le site Web de la FAPC pour obtenir des statistiques ou des renseignements au sujet de la région de l'Asie-Pacifique.

Une bonne part de répondants ont souligné l'importance que la FAPC en tant que producteur et diffuseur de résultats de recherche. Le créneau occupé par la Fondation est considéré comme unique en ce sens qu'il recoupe les intérêts commerciaux et politiques, ce que les universitaires ne font pas et ne pourraient faire, sans compter que la Fondation produit des documents de recherche de bonne qualité. Certains exemples de collaboration réussie qui ont été donnés par les universitaires sont liés à des questions prioritaires pour AEC/CICan, comme les relations Canada-Japon et le secteur chinois de l'énergie. Plusieurs universitaires ont mentionné que cette relation pourrait être renforcée si la FAPC pouvait offrir du financement direct aux universitaires pour la réalisation d'études ciblées ou d'activités de recherche dans des domaines d'intérêt figurant dans le programme global de la FAPC.

### **Conclusion n° 9**

**La présence et l'influence du Canada au sein du PECC et de l'ABAC sont plus importantes qu'il n'est nécessaire compte tenu de la taille de l'économie canadienne.**

Le PECC est le seul observateur du secteur privé au forum ministériel, l'APEC. Le vice-président et économiste en chef agit à titre de président du Canadian Committee for Pacific Economic Cooperation et est le coordonnateur du groupe de travail Pacific Economic Outlook, responsable de l'établissement de prévisions économiques régionales pour le PECC. Ce rôle de premier plan donne beaucoup de visibilité au Canada dans un groupe de travail clé du PECC, et donc à l'APEC.

Le Canada jouit également d'une bonne visibilité à l'ABAC, grâce à une présence de premier plan de représentants nommés par le Canada dans différents comités. La FAPC joue un rôle de secrétariat et offre des services de soutien connexes aux représentants du Canada à l'ABAC. Les membres de l'ABAC sont très satisfaits de la qualité du soutien offert, mais ils ont indiqué qu'il était beaucoup moins important que celui offert à la plupart des délégations d'autres pays et qu'il n'était pas suffisant pour répondre aux nombreuses demandes qui leur sont transmises du fait de leur position importante au sein des comités. AEC est satisfait du soutien qu'offre la FAPC au PECC et à l'ABAC au nom du Canada, et le Canada est tenu en haute estime par les deux organismes.



### 2.3 Rentabilité

Pour qu'elle soit rentable, la mise en œuvre de programmes nécessite un cadre de gouvernance cohérent, complet et solide. Les communications et la présentation de rapports transparents et clairs entre l'organisation et ses principales parties prenantes, y compris les bailleurs de fonds, favorisent également la rentabilité. Cet aspect est particulièrement important lorsque le bailleur de fonds est un organisme du secteur public, comme AEC/CICan, qui doit respecter lui aussi des normes rigoureuses en matière de surveillance, de responsabilisation et de gestion des fonds publics.

Règle générale, nombre des éléments du cadre de gouvernance de la FAPC ont été mis en œuvre de façon ponctuelle ou n'ont pas été mis en œuvre. Outre le fait que le conseil d'administration de la Fondation ne donne pas de direction claire concernant la vision, le créneau et l'orientation stratégique de la Fondation, l'évaluation a également permis de soulever les lacunes suivantes :

- faible présence de processus de planification stratégique complets et détaillés ouvrant la voie à des consultations avec les parties prenantes, par exemple, AEC/CICan;
- faible présence de systèmes de planification, de contrôle et de production de rapports systématiques et réguliers pour les programmes;
- sporadicité de l'examen de l'utilité des différents produits et services de la Fondation pour les utilisateurs, et évaluation restreinte de la satisfaction des parties prenantes dans l'ensemble.

La nécessité de faire rapport des résultats obtenus grâce aux dépenses de programmes est particulièrement importante pour AEC/CICan, qui a ses propres normes de présentation de l'information sur le rendement et qui doit remplir des exigences particulières de mise en œuvre d'un cadre de présentation de l'information sur le rendement, conformément à la décision du Conseil du Trésor au sujet du financement des programmes d'AEC/CICan. Comme il est indiqué dans le chapitre 1 du présent rapport, les résultats attendus de la part d'AEC/CICan sont mentionnés dans le CGRR. La FAPC n'a jamais mis en place de système de mesure ou de présentation de l'information pour ces résultats ou pour tout autre résultat qui pourrait être lié aux besoins ou priorités de l'organisation.

Ces constats ont permis de tirer trois conclusions liées à la gouvernance en général, et par conséquent à la mesure dans laquelle la FAPC peut prendre des actions systématiques en réponse aux problèmes de rentabilité.

#### **Conclusion n° 10**

**La FAPC pourrait améliorer grandement sa rentabilité et son efficacité en adoptant des systèmes de gestion axés sur les résultats pour établir les priorités, assurer un suivi des activités et faire rapport des résultats de façon régulière et systématique.**

Les approches de gestion axées sur les résultats sont utilisées aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. La mise en œuvre d'une gamme complète d'outils de gestion axés sur les résultats permettrait à la Fondation d'être plus efficace pour : fixer des objectifs tenant compte des priorités des parties prenantes; gérer les coûts et la qualité des produits et services offerts; fournir à la direction et au conseil d'administration les renseignements dont ils ont besoin pour orienter les activités de façon cohérente et souple.

La Fondation affirme qu'elle prend des mesures en vue de faire le suivi des coûts de chacun des projets, ce que ses systèmes actuels ne permettent pas de faire pour l'instant. Ces mesures permettent de constituer une base plus solide pour la prise de décision des gestionnaires au sujet des prix et de l'utilisation des ressources. Il ne semble pas y avoir d'autres initiatives similaires en cours à la FAPC en vue de l'adoption d'une approche plus cohérente et régularisée de gestion axée sur les résultats.

### **Conclusion n° 11**

#### **Le conseil d'administration de la FAPC n'a pas très bien réussi à remplir l'ensemble de ses obligations.**

On s'attend généralement à ce que le conseil d'administration d'une fondation financée par l'État soit représentatif des Canadiens et des principales communautés ciblées. On peut également s'attendre à ce que le conseil donne une orientation claire à l'organisation et qu'il surveille de façon rigoureuse et systématique l'ensemble des activités de l'organisation, pour le compte de la société.

La taille du conseil d'administration de la FAPC a considérablement diminué ces dernières années en réponse à ce qui était perçu comme des menaces à la survie de la Fondation. Le conseil d'administration s'est principalement penché sur des questions d'ordre financier, délaissant d'autres questions cruciales comme l'orientation stratégique de la Fondation.

Pour remplir son mandat et offrir tout le soutien nécessaire, le conseil d'administration doit recevoir régulièrement des renseignements exacts au sujet des coûts et des résultats. L'évaluation a fait ressortir que dans certains domaines, il y avait des lacunes au chapitre de la transparence et de la transmission de renseignements entre le conseil et les gestionnaires de la Fondation. Il a déjà été mentionné que le conseil n'a pas demandé ou reçu de rapports systématiques permettant de comparer les résultats obtenus et les résultats attendus, et qu'il n'a pas donné de directives officielles concernant la vision, le créneau ou l'orientation stratégique de la Fondation. Même certains renseignements obligatoires en vertu de la **Loi** n'ont pas été transmis. Par exemple, conformément à l'article 23, le conseil d'administration doit établir la rémunération et les frais du président, mais l'équipe d'évaluation a appris qu'aucun renseignement n'avait été transmis au conseil à cet égard.

Selon des renseignements transmis à l'équipe d'évaluation, le conseil d'administration a resserré ses exigences relatives à la transmission de données sur la rentabilité, mais il ne semble pas que cela ait été fait à grande échelle. Quoi qu'il en soit, ce genre de mesure ne permettrait de répondre que partiellement à la nécessité d'établir un cadre général de gestion axé sur les résultats.

Le fait que le conseil d'administration doit être plus représentatif de l'ensemble des communautés et régions visées par le mandat de la Fondation a été mentionné précédemment dans ce rapport.

### **Conclusion n° 12**

#### **La FAPC n'a pas très bien réussi à remplir certaines de ses obligations en matière de responsabilisation interne et externe.**

La FAPC, en tant qu'organisme financé par l'État, doit rendre des comptes à différents égards. Bien entendu, elle doit d'abord et avant tout rendre des comptes au public canadien, comme le veut la Loi. Elle doit également rendre des comptes à ses bailleurs de fonds selon les dispositions des accords de contribution. À l'interne, la FAPC doit fournir à son conseil d'administration des renseignements détaillés et exacts, en temps opportun, pour permettre au conseil de remplir ses obligations en matière de gouvernance.

Les résultats de l'évaluation indiquent que, règle générale, les activités de la FAPC entrent dans la catégorie des activités prévues par la Loi. La Fondation a l'obligation juridique de publier un rapport annuel, ce qu'elle a fait depuis l'exercice 2001-2002. Le rapport de 2001-2002 est le premier à avoir été publié à l'intention du grand public depuis 1997. Les rapports de 1998 et 1999 ont été publiés à l'interne et même le vérificateur n'était pas au courant de leur existence au moment de remettre son rapport de vérification.

À ses bailleurs de fonds, la FAPC ne fournit pas plus que les renseignements prévus aux accords de contribution. Les renseignements fournis sont principalement d'ordre financier et sont axés sur les produits. Aucune indication n'est donnée au sujet des résultats ou des profits obtenus. Les renseignements ne rassurent donc pas les bailleurs de fonds quant au rendement de l'investissement qu'ils ont effectué dans la Fondation. Les stratégies axées sur les résultats et les cadres de rapports qui ont été élaborés par AEC/CICan et qui sont conditionnels à l'octroi de fonds pour le programme Asie-Pacifique de la part du Conseil du Trésor, prévoient la transmission de renseignements axés sur les résultats et la performance, mais rien n'indique que la FAPC et AEC/CICan ont eu des discussions concernant les règles à respecter à cet égard. Les systèmes d'information de gestion et de production de rapports utilisés par la Fondation ne permettent de fournir presque aucun des renseignements exigés par AEC/CICan.

En ce qui concerne les renseignements qui doivent être transmis au sein de la Fondation, des membres du conseil d'administration se sont dits préoccupés par le

manque de transparence de certains rapports financiers fournis au conseil. Il a déjà été indiqué que le conseil d'administration ne recevait pas régulièrement des rapports de rendement détaillés qui lui permettent de remplir ses propres obligations en matière d'encadrement et de surveillance. Les évaluateurs ont également appris que le conseil d'administration n'avait pas étudié ni approuvé le plan de travail pour l'année 2001. Compte tenu de ces lacunes, les membres du conseil d'administration et les gestionnaires de la Fondation peuvent difficilement compter sur une reddition de comptes claire à l'interne.

### **Conclusion n° 13**

#### **La Fondation fournit une vaste gamme des produits et services avec peu de ressources.**

En général, les résultats de l'évaluation indiquent que la Fondation produit un grand nombre de documents compte tenu du peu de personnel qui se consacre entièrement à ce genre de tâches. Le soutien offert aux représentants de l'ABAC est très restreint par rapport à celui dont jouissent les autres délégations; les résultats montrent néanmoins que le Canada est très présent à ce forum. La Fondation a une forte présence sur le Web et utilise très bien la technologie pour offrir ses produits et services à vaste échelle et pour les rendre accessibles à un coût minimal. L'information recueillie donne à penser qu'une bonne utilisation est faite des initiatives de collaboration avec les universités, les établissements de recherche et les ONG afin de servir une clientèle plus large et de couvrir un plus grand nombre de sujets, ce qu'elle n'arriverait probablement pas à faire seule.

La FAPC a également recours à des éditoriaux à l'intention des médias afin de sensibiliser le public à la région Asie-Pacifique, et ce, au moindre coût possible.

### **3.0 ENSEIGNEMENTS TIRÉS**

Les résultats de l'évaluation permettent de tirer des enseignements clairs dont pourrait tirer parti Affaires étrangères Canada (et probablement d'autres ministères) dans le cadre de ses relations avec la FAPC ou avec le même genre d'organisation dans d'autres domaines. Ces enseignements présentent également un intérêt pour les partenaires institutionnels de l'État dans le cadre de ce type d'accords.

1. Une vision, un créneau et une orientation stratégique clairs sont essentiels au fonctionnement efficace d'une organisation comme la FAPC. Ils doivent guider les activités de l'organisation et être validés au moyen d'une rétroaction régulière axée sur les résultats.

2. Le bon fonctionnement à long terme de l'organisation et le maintien de sa pertinence pour les parties prenantes passe par des activités de sensibilisation régulières pour renouveler et élargir la communauté de parties prenantes.
3. La structure du mécanisme de financement peut affecter directement la capacité et l'indépendance d'une organisation au moment de remplir son mandat, en « poussant » l'organisation dans une direction en particulier ou en limitant la portée de ses activités dans les cas où le mécanisme de financement est trop restrictif. Cela dit, le fait qu'une organisation est indépendante n'annule en rien l'obligation de rendre des comptes aux bailleurs de fonds et au grand public.

#### 4.0 CONCLUSIONS

*Pertinence* : La FAPC a une incidence positive et elle contribue de façon importante à la satisfaction des besoins d'AEC/CICan et d'autres groupes de parties prenantes bien informées. Cela dit, la FAPC n'a ni vision, ni créneau ni orientation stratégique clairs. Par conséquent, elle n'arrive pas à répondre entièrement aux besoins et aux attentes de ses parties prenantes, ni à remplir le mandat qui lui a été confié par la Loi. Le conseil doit adopter une direction stratégique claire.

Dans les domaines où la Fondation a une incidence positive, sa portée est limitée. Il est clair que la FAPC pourrait offrir ses services à un nombre et à un éventail beaucoup plus grands de parties prenantes, et qu'elle aurait une incidence beaucoup plus importante si elle déployait des efforts pour mieux faire connaître son mandat et ses programmes auprès des éventuelles parties prenantes et si elle veillait à ce que ses programmes répondent aux besoins et aux intérêts de l'ensemble de la population de parties prenantes ciblées par son mandat officiel. À cet effet, la Fondation devrait entre autres accroître sa présence à l'échelle nationale et le nombre de ses services offerts dans les deux langues officielles.

*Succès* : Les produits et services de la FAPC sont généralement bien perçus par leurs utilisateurs/bénéficiaires. La Fondation n'est pas présente dans tous les domaines où elle devrait l'être conformément à son mandat. Par ailleurs, la Fondation n'est pas en mesure d'effectuer un suivi des résultats tirés de ses activités, produits et services dans les domaines où elle est présente. Des données indiquent que certains des résultats attendus pour les programmes de la FAPC sont atteints, mais ces données ne sont pas recueillies systématiquement.

*Rentabilité* : Bien que la formule de financement actuelle permette à la FAPC de répondre adéquatement aux priorités d'AEC/CICan, l'accord de contribution visant la FAPC ne cadre pas avec le mandat officiel global de celle-ci. La FAPC ne peut répondre à toutes les demandes formulées par l'ensemble des parties prenantes, étant donné qu'une bonne part des fonds qu'elle reçoit sont assortis d'objectifs clairs et visent des produits et services en particulier.

L'efficacité de la FAPC a jusqu'ici été limitée en raison d'une gouvernance inadéquate. Son cadre de gouvernance doit être renouvelé, y compris la structure et le fonctionnement du conseil d'administration, les processus de gestion et de responsabilisation, la planification de programmes, l'établissement de budgets et la planification d'activités axées sur les résultats, ainsi que les activités de contrôle et d'évaluation.

## **5.0 RECOMMANDATIONS**

Indépendamment des décisions qui seront prises quant à la question de savoir si des fonds seront offerts pour les activités à venir de la FAPC, et sous quelles conditions, les résultats de l'évaluation font ressortir un certain nombre d'actions qui pourraient être profitables aussi bien pour le gouvernement du Canada, principal bailleur de fonds, que pour la Fondation elle-même. Ces actions permettraient de combler les lacunes qui ont été repérées au cours de l'évaluation et qui sont mentionnées ci-après.

1. La FAPC devrait faire des recommandations au gouvernement au sujet de la réglementation, du mandat et de l'orientation de la Fondation, à la lumière des intérêts actuels et éventuels du Canada dans la région Asie-Pacifique.

### **Réponse et plan d'action de la direction de la FAPC**

La Fondation a reçu un mandat renouvelé de la part du gouvernement du Canada dans le cadre d'un accord de subvention visant le soutien de ses activités. Conformément à cet accord, la Loi sera modifiée, de même que les règlements administratifs de la Fondation. L'accord n'a pas d'incidence sur le mandat général de la Fondation, mais il établit un certain nombre d'exigences et d'activités qui auront un effet sur l'orientation générale de l'organisation dans l'avenir.

Comme il est indiqué dans son plan stratégique 2005-2008, la Fondation continuera d'agir à titre d'organisation « axée sur le savoir ». Ainsi, ses activités seront principalement axées sur l'offre de renseignements et d'analyses spécialisées uniques au sujet des relations Canada-Asie. Cela dit, la Fondation accordera une importance accrue à son rôle de « multiplicateur de valeur » en impliquant davantage les parties prenantes dans ses activités et en offrant son soutien à la recherche stratégique et aux réseaux d'affaires axés sur l'Asie-Pacifique au Canada. Les trois priorités établies dans le plan stratégique sont les suivantes : renforcer les réseaux au Canada et avec la région Asie-Pacifique, produire des informations pertinentes et sensibiliser davantage le public.

### **Réponse et plan d'action de la direction d'AEC**

La FAPC a souvent eu l'occasion de fournir des renseignements au gouvernement au sujet de son mandat et de son orientation. Notamment, des discussions ont eu lieu régulièrement au cours des six derniers mois entre AEC, la Fondation et d'autres parties prenantes, afin de se pencher sur le rôle de la Fondation et le modèle de financement approprié compte tenu de ce rôle. Le gouvernement a tenu compte des

vues émises lors de ces discussions pour définir les dispositions de réglementation et de financement assorties au fonds de dotation de 50 millions de dollars qu'il s'est engagé à créer pour la FAPC dans son budget de 2005.

2. Si le gouvernement établit un nouveau modèle de financement pour la FAPC, alors ce modèle devrait prévoir un cadre de financement stable et à long terme qui soit cohérent avec le mandat de la FAPC.

### **Réponse et plan d'action de la direction de la FAPC**

Établissement d'un fonds de dotation pour la Fondation.

### **Réponse et plan d'action de la direction d'AEC**

Le modèle de financement établi par le gouvernement (un fonds de dotation) a pour objectif bien déterminé d'offrir à la Fondation un cadre de financement stable et à long terme qui soit cohérent avec son mandat. Selon l'accord de subvention conditionnelle qui régit cette offre de financement, le fonds de dotation doit être investi prudemment et son capital doit demeurer intact. Le rendement tiré du fonds de dotation devra être utilisé pour soutenir les activités de la Fondation. Conformément à l'accord de subvention conditionnelle, le fonds de dotation pourra être augmenté en tout temps par des montants supplémentaires accumulés par la FAPC.

3. Dans le cadre du nouveau modèle de financement, le gouvernement doit établir un cadre de responsabilisation tenant compte de la nécessité pour la Fondation de demeurer indépendante, en plus de prévoir des points de référence, des examens et des normes claires en ce qui concerne le rendement.

### **Réponse et plan d'action de la direction de la FAPC**

L'accord de subvention expose en détail un cadre de responsabilisation tenant compte de la nécessité pour la Fondation de demeurer indépendante. Ce cadre de mesure du rendement, de vérification et d'évaluation externe et interne est également exposé dans le plan stratégique 2005-2008 de la Fondation.

### **Réponse et plan d'action de la direction d'AEC**

L'accord de subvention conditionnelle qui régit le fonds de dotation établit un ensemble bien déterminé d'exigences en matière de responsabilisation. Ces exigences ne nuisent en rien à l'indépendance de la Fondation. Entre autres, l'entente exige que la Fondation mette sur pied un plan stratégique tous les trois à cinq ans et qu'elle fonde ses plans d'affaires annuels sur ce plan stratégique. L'entente prévoit également des normes de vérification et d'évaluation devant être respectées par la Fondation et par Affaires étrangères Canada. En outre, la Fondation doit produire un rapport annuel devant contenir certains renseignements clairement indiqués dans l'accord de subvention conditionnelle.

4. Le conseil d'administration devra être composé équitablement de personnes issues de différents domaines et ayant une bonne connaissance de la région Asie-Pacifique. Les personnes nommées auront le mandat d'exercer un rôle stratégique accru au sein d'une Fondation indépendante et de participer davantage aux fonctions de surveillance.

#### **Réponse et plan d'action de la direction de la FAPC**

Dans le contexte où un financement à long terme est assuré, le conseil d'administration actuel tentera de solliciter la participation de spécialistes en tant que membres non nommés par décret. On espère également que le gouvernement du Canada fera un certain nombre de nominations par décret à court terme. Le président du conseil s'est entretenu avec le leader du gouvernement au Sénat afin de coordonner ces nominations.

#### **Réponse et plan d'action de la direction d'AEC**

Les modifications à apporter à la *Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada* prévues au projet de loi C-43 avaient principalement trait à la gouvernance de la Fondation. Un certain nombre des modifications portaient sur les compétences des administrateurs, exigeant qu'« au moins la moitié des membres [aient] de l'expérience ou une expertise dans le domaine des relations entre le Canada et la région Asie-Pacifique », que le conseil « dispose de connaissances suffisantes en administration des sociétés, en gestion de placements et en vérification et évaluation » et qu'il soit « représentatif de la société canadienne ». Conformément aux modifications, les administrateurs doivent par ailleurs agir « avec intégrité et de bonne foi pour servir au mieux les intérêts de la Fondation ». L'accord de subvention conditionnelle va au-delà du rôle du conseil d'administration de la Fondation, exigeant l'établissement d'un comité d'investissement, d'un comité de vérification et d'évaluation, d'un comité de rémunération et d'un comité de gouvernance, qui ont tous pour objet de renforcer le rôle de surveillance du conseil d'administration.

5. La FAPC devait adopter un processus général de planification stratégique faisant place aux parties prenantes afin de mieux orienter sa vision, son créneau, ses programmes et ses activités pour l'avenir.

#### **Réponse et plan d'action de la direction de la FAPC**

Le plan stratégique 2005-2008 de la Fondation prévoit un processus de consultation à vaste échelle avec les parties prenantes, qui a été amorcé. En particulier, la Fondation adoptera un mécanisme de planification interne et de consultation externe pour l'élaboration de ses plans de travail. Le processus de planification interne sera mis en œuvre par les administrateurs et les gestionnaires, qui se rencontreront une fois par année pour discuter du plan de travail. Des consultations externes auront également lieu chaque année afin d'aider la Fondation à déterminer quelles sont les priorités des principales parties prenantes pour ce qui est des politiques, de la recherche, des



conférences et du financement. Chaque année, la Fondation préparera des plans d'affaires tenant compte de l'accord de subvention conditionnelle, des plans stratégiques et des consultations.

### **Réponse et plan d'action de la direction d'AEC**

Conformément à l'accord de subvention conditionnelle qui régit le fonds de dotation, la Fondation doit élaborer un plan stratégique axé sur les résultats tous les trois à cinq ans, en tenant compte du fruit des consultations tenues avec les clients et les parties prenantes. Ce plan doit comprendre les éléments suivants :

- liste des priorités de la Fondation pour la période trois à cinq ans;
- résultats attendus à court, moyen et long terme;
- description des avantages prévus pour les Canadiens.

La Fondation doit également élaborer et mettre en œuvre des plans d'affaires annuels axés sur les résultats qui s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique. Dans son premier plan stratégique, la Fondation s'est engagée à mettre l'accent sur son rôle de « multiplicateur de valeur » en faisant participer plus activement les parties prenantes à ses activités et en offrant son soutien à la recherche stratégique et aux réseaux d'affaires axés sur l'Asie-Pacifique au Canada. La Fondation s'est également engagée à tenir des consultations externes afin d'être mieux en mesure de déterminer les priorités des principales parties prenantes pour ce qui est des politiques, de la recherche, des conférences et du financement.

6. La FAPC devrait entreprendre un programme de sensibilisation dynamique afin de maximiser les avantages qu'elle présente pour les Canadiens compte tenu de son mandat renouvelé.

### **Réponse et plan d'action de la direction de la FAPC**

Dans son plan stratégique 2005-2008, la Fondation fait de la sensibilisation du public une de ses trois grandes priorités. Compte tenu des ressources limitées dont la Fondation dispose, la stratégie de sensibilisation sera axée sur : un meilleur accès aux médias, le soutien de certaines activités de sensibilisation sur l'Asie qui ont une grande portée, et la production d'analyses au sujet de questions d'intérêt immédiat pour le grand public. Par exemple, le nouveau programme de subvention aura un volet média destiné à améliorer la qualité des renseignements transmis au sujet de l'Asie au Canada. La Fondation se penchera également sur la possibilité d'avoir une représentation (bureau ou autre) à l'extérieur de la Colombie-Britannique.

### **Réponse et plan d'action de la direction d'AEC**

Le gouvernement a proposé des modifications législatives et a établi des exigences en matière de financement, à partir desquelles la FAPC pourra mener un programme de sensibilisation. La modification de la *Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada* aux

termes du projet de loi C-43 a clarifié et élargi l'objet de la Fondation afin d'y inclure la promotion du « renforcement des capacités des personnes et entités qui partagent un intérêt pour la région Asie-Pacifique et l'établissement de réseaux entre elles ». L'accord de subvention conditionnelle qui régit le fonds de dotation de 50 millions de dollars indique par ailleurs que la Fondation « continuera d'étendre ses initiatives de diplomatie ouverte et de sensibilisation, incluant de manière non limitative des consultations périodiques avec les parties prenantes du Canada sur les initiatives de diplomatie ouverte et les programmes de sensibilisation ». Finalement, il convient de noter que, conformément aux dispositions de l'accord de subvention conditionnelle, la Fondation doit mettre sur pied un programme de subvention disponible par concours et financé à même les profits du fonds de dotation dans le but de développer des capacités par la recherche, les conférences ou le financement de projets spéciaux. Les conditions exactes du programme de subvention seront établies en tenant compte des observations d'un grand nombre de parties prenantes, mais déjà, l'accord de subvention conditionnelle indique qu'au moins 25 p. 100 des profits tirés du fonds de dotation devront être remis aux bénéficiaires d'ici 2010-2011.

Dans son plan stratégique 2005-2008, la Fondation a fait de la sensibilisation une de ses trois grandes priorités. Compte tenu des ressources limitées dont dispose la Fondation, la stratégie de sensibilisation sera axée sur une meilleure utilisation des médias, sur le soutien de certaines activités de sensibilisation axées sur l'Asie qui ont une grande portée et sur la production d'analyses au sujet de questions d'intérêt immédiat pour le grand public. Par exemple, le nouveau programme de subvention aura un volet média destiné à améliorer la qualité des renseignements transmis au sujet de l'Asie au Canada.

## ANNEXE 1 : Données tirées du sondage, y compris des tabulations recoupées par secteur

Ci-dessous sont présentées les réponses données lors du sondage, y compris des tabulations recoupées par secteur. Compte tenu de la taille de l'échantillon (2 777 éléments) et d'une marge d'erreur de 4,1 %, le seuil de confiance des réponses données par les 480 répondants est de 95 %.

### Nombre total de répondants : 480

Le chiffre entre parenthèses est le nombre de répondants à partir duquel est calculé le pourcentage.

#### 1. Quel est votre secteur d'activité principal? (474)

43,9 %	Affaires/commerce
20,5 %	Gouvernemental
18,3 %	Établissement d'enseignement supérieur ou de recherche
5,7 %	Organisation non gouvernementale (ONG)
11,6 %	Autre

Description fournie par les répondants ayant répondu « Autre » :

«

- Production de spectacles canadiens
- Théâtre jeune public
- Journalisme
- Aide au développement
- Société de la couronne
- Retraité
- International Consultant
- Freight forwarding
- Film Production
- Travel
- Information Service
- Education marketing
- Media
- Media - print and online
- Financial institution
- Media
- Student
- Education
- Independent Researcher
- Global logistics
- Media
- Board Member
- Money management
- Media
- Crown Corp
- Media
- Newspaper
- Artist
- Business Media
- Crown-Corporation
- Crown corporation
- Consulting

- Personal interest
- General Interest
- Individual
- Personal interest
- Interested citizen
- Personal
- All of the above
- Legal services
- Media
- Media
- Consultancy
- Secondary school
- Media
- Crown Corporation
- Media
- Student
- Personal interest ».

## 2. Dans quel pays travaillez-vous?

	Ensemble <sup>1</sup> (470)	Affaires / commerce (208)	Gouvernement	Enseignement / recherche (83)	ONG (26)	Autres (55)
<b>Canada</b>	83 %	89,9 %	71,9 %	77,1 %	65,4 %	92,7 %
<b>Autres</b>	17 % <i>Répartition</i> 0,2 % Argentine 0,6 % Australie 4,7 % Chine 0,9 % Hong Kong 0,9 % Inde 0,2 % Indonésie 2,3 % Japon 0,9 % Mexique 0,2 % Nouvelle-Zélande 0,6 % Philippines 1,5 % Singapour 0,4 % Corée du Sud 0,2 % Espagne 0,6 % Taïwan 1,3 % Thaïlande 0,2 % Royaume-Uni 0,9 % États-Unis 0,4 % Vietnam	10,1 % <i>Répartition</i> 4,3 % Chine 1 % Hong Kong 1,9 % Japon 1 % Singapour 0,5 % Thaïlande 0,5 % Royaume-Uni 1 % États-Unis	28,1 % <i>Répartition</i> 1 % Argentine 2,1 % Australie 5,2 % Chine 1 % Inde 1 % Indonésie 4,2 % Japon 1 % Nouvelle-Zélande 2,1 % Philippines 1 % Singapour 2,1 % Corée du Sud 3,1 % Taïwan 4,2 % Thaïlande	22,9 % <i>Répartition</i> 1,2 % Australie 4,8 % Chine 2,4 % Hong Kong 1,2 % Inde 3,6 % Japon 4,8 % Mexique 2,4 % Singapour 2,4 % États-Unis	34,6 % <i>Répartition</i> 7,7 % Chine 3,8 % Hong Kong 7,7 % Inde 3,8 % Philippines 3,8 % Singapour 3,8 % Thaïlande 3,8 % Vietnam	7,3 % <i>Répartition</i> 1,8 % Chine 1,8 % Singapour 1,8 % Espagne 1,8 % Vietnam

<sup>1</sup> La somme du nombre de répondants associés aux différents secteurs ne correspond pas au nombre indiqué dans la colonne « Ensemble », étant donné que certains répondants n'ont pas répondu à la question permettant de déterminer leur secteur d'activité principal (question 1). Les réponses de ces répondants n'apparaissent donc pas dans les colonnes liées à un secteur d'activité en particulier.

**3. Si vous travaillez au Canada, dans quelle province ou dans quel territoire?**

	Ensemble (396)	Affaires / commerce (188)	Gouvernement (69)	Enseignement / recherche (67)	ONG (19)	Autres (51)
Alb.	6,5 %	6,4 %	7,2 %	7,5 %	5,3 %	5,8 %
C.-B.	36,9 %	34,6 %	33,3 %	37,3 %	63,2 %	37,3 %
Man.	2,3 %	1,1 %	1,5 %	4,5 %	5,3 %	3,9 %
N.-B.	0,8 %	0,5 %	1,5 %	0 %	0 %	2 %
T.-N.-L	0,3 %	0,5 %	0 %	0 %	0 %	0 %
T.-N.-O.	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
N.-É.	1,3 %	0,5 %	0 %	4,5 %	5,3 %	0 %
Nt	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ont.	34,6 %	33,5 %	46,4 %	26,9 %	21,1 %	0 %
Î.-P.-É	0,3 %	0,5 %	0 %	0 %	0 %	39,2 %
Qc	14 %	17,1 %	10,1 %	17,9 %	0 %	7,8 %
Sask.	1,5 %	3,2 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Yn	1,5 %	2,1 %	0 %	1,5 %	0 %	2 %

**4. Veuillez identifier les régions géographiques qui vous intéressent plus particulièrement dans la région de l'Asie-Pacifique. Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent :**

**\* Étant donné que les répondants pouvaient donner plus d'une réponse, les pourcentages indiqués ne totalisent pas 100 % pour cette question.**

- *Pacifique Sud* (Australie, Nouvelle-Zélande, Îles du Pacifique, Papouasie-Nouvelle-Guinée)
- *Asie centrale* (Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan)
- *Asie du Nord et du Nord-Est* (Chine, Japon, Corée du Nord, Corée du Sud, Hong Kong, Macao, Mongolie, Philippines, Taïwan)
- *Asie du Sud* (Bangladesh, Bhoutan, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka)
- *Asie du Sud-Est* (Brunei, Birmanie (Myanmar), Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Vietnam)

	Ensemble (471)	Affaires / commerce (208)	Gouvernement (96)	Enseignement / recherche (85)	ONG (26)	Autres (54)
Toute la région de l'Asie-Pacifique	43,7 %	37,5 %	45,8 %	55,3 %	38,5 %	46,2 %
Pacifique Sud	14,2 %	15,4 %	14,6 %	12,9 %	7,7 %	14,8 %
Asie centrale	4 %	3,8 %	4,2 %	4,7 %	0 %	7,4 %
Asie du Nord et du Nord-Est	57,7 %	60,6 %	61,5 %	60 %	46,2 %	53,7 %
Asie du Sud	20 %	20,2 %	19,8 %	14,1 %	30,8 %	24,1 %
Asie du Sud-Est	33,3 %	34,6 %	30,2 %	34,1 %	26,9 %	37 %

**5. Veuillez identifier le pays qui vous intéresse plus particulièrement dans la région de l'Asie-Pacifique.**

	Ensemble (364)	Affaires / commerce (161)	Gouvernement (69)	Enseignement / recherche (71)	ONG (21)	Autres (41)
Australie	4,1 %	4,3 %	7,2 %	2,8 %	4,8 %	0 %
Bangladesh	1,1 %	1,2 %	0 %	2,8 %	0 %	0 %
Cambodge	0,3 %	,6 %	0 %	1,4 %	0 %	0 %
Chine	48,9 %	49,7 %	42 %	52,1 %	42,9 %	52,4 %
Hong Kong	3,8 %	3,1 %	1,4 %	7 %	9,5 %	2,4 %
Inde	7,1 %	6,8 %	4,3 %	7 %	9,5 %	12,2 %
Indonésie	0,5 %	4,3 %	5,8 %	0 %	4,8 %	4,9 %
Japon	15,4 %	18 %	18,8 %	12,7 %	4,8 %	9,8 %
Laos	0,3 %	0 %	1,4 %	0 %	0 %	0 %
Malaisie	1,1 %	1,9 %	0 %	1,4 %	0 %	0 %
Nouvelle-Zélande	0,3 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2,4 %
Corée du Nord	0,8 %	0,6 %	1,4 %	0 %	0 %	2,4 %
Pakistan	0,3 %	0,6 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Philippines	1,4 %	0,6 %	2,9 %	1,4 %	0 %	2,4 %
Russie	0,3 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Corée du Sud	4,1 %	3,1 %	7,2 %	1,4 %	4,8 %	7,3 %
Sri Lanka	0,3 %	0 %	0 %	0 %	4,8 %	0 %
Taiwan	1,6 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Thaïlande	3,3 %	2,5 %	5,8 %	2,8 %	9,5 %	0 %
Vietnam	2,7 %	2,5 %	1,4 %	4,2 %	4,8 %	2,4 %

**6. À quel point êtes-vous familier/familière avec le mandat, les activités, les produits et les services de la FAPC?<sup>2</sup>**

	Ensemble (474)	Affaires / commerce (208)	Gouvernement (96)	Enseignement / recherche (86)	ONG (27)	Autres (55)
Pas du tout familier/familière	9,5 %	17,3 %	1 %	3,5 %	7,4 %	5,5 %
Peu familier/familière	22,4 %	25 %	17,7 %	24,4 %	22,2 %	18,2 %
Assez familier/familière	34,4 %	33,7 %	38,5 %	31,4 %	33,3 %	36,4 %
Très familier/familière	27,6 %	20,7 %	35,4 %	32,6 %	25,9 %	32,7 %
Extrêmement familier/familière	6,1 %	3,3 %	7,3 %	8,1 %	11,1 %	7 %

<sup>2</sup> L'entrevue prenait fin à cette question pour les répondants ayant indiqué qu'ils n'étaient pas du tout familiers/familières avec le mandat, les activités, les produits et les services de la FAPC.

**7. À votre avis, lequel des énoncés suivants définit le mieux l'objectif général de la FAPC? Veuillez classer les choix suivants, en allant du moins exact au plus exact. Veuillez noter que vous ne pouvez pas accorder le même classement à deux énoncés différents.**

Pour les besoins du sondage, une échelle de 1 à 5 a été utilisée, 1 étant attribué à l'énoncé qui décrit le moins bien l'objectif de la FAPC, et 5 étant attribué à l'énoncé qui le décrit le mieux.

**Ensemble**

Classement	1 (décrit le moins bien)	2	3	4	5 (décrit le mieux)
Nombre de réponses	265	321	359	372	387
Encourager les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	23 %	17,8 %	18,9 %	16,9 %	28,2 %
Développer des échanges académiques et professionnels entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	32,9 %	34,6 %	20,9 %	10,5 %	5,2 %
Fournir aux Canadiens et Canadiennes des informations sur la région de l'Asie-Pacifique	7,9 %	11,8 %	15,9 %	26,9 %	36,7 %
Appuyer les études sur la région de l'Asie-Pacifique	21,9 %	20,6 %	22,9 %	21 %	10,6 %
Fournir un point de vue indépendant sur les enjeux qui touchent le Canada et l'Asie-Pacifique	14,3 %	15,2 %	21,4 %	24,7 %	19,3 %

**Affaires / commerce**

Classement	1 (décrit le moins bien)	2	3	4	5 (décrit le mieux)
Nombre de réponses	98	130	149	151	154
Encourager les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	22,4 %	11,5 %	17,4 %	19,9 %	33,8 %
Développer des échanges académiques et professionnels entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	29,6 %	36,9 %	20,1 %	11,3 %	5,2 %
Fournir aux Canadiens et Canadiennes des informations sur la région de l'Asie-Pacifique	7,1 %	12,3 %	14,8 %	33,1 %	36,4 %
Appuyer les études sur la région de l'Asie-Pacifique	23,5 %	23,8 %	23,5 %	15,9 %	7,8 %
Fournir un point de vue indépendant sur les enjeux qui touchent le Canada et l'Asie-Pacifique	17,3 %	15,4 %	24,2 %	19,9 %	16,9 %

**Gouvernement**

Classement	1	2	3	4	5
------------	---	---	---	---	---

	(décrit le moins bien )				(décrit le mieux)
Nombre de réponses	61	72	77	81	84
Encourager les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	41 %	22,1 %	14,3 %	16 %	17,9 %
Développer des échanges académiques et professionnels entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	26,2 %	29,2 %	32,5 %	9,9 %	7,1 %
Fournir aux Canadiens et Canadiennes des informations sur la région de l'Asie-Pacifique	9,8 %	18,1 %	14,3 %	17,3 %	35,7 %
Appuyer les études sur la région de l'Asie-Pacifique	11,5 %	15,3 %	18,2 %	30,9 %	16,7 %
Fournir un point de vue indépendant sur les enjeux qui touchent le Canada et l'Asie-Pacifique	11,5 %	15,3 %	20,7 %	25,9 %	22,6 %

**Enseignement / recherche**

Classement	1 (décrit le moins bien )	2	3	4	5 (décrit le mieux)
Nombre de réponses	61	63	74	74	78
Encourager les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	13,1 %	22,2 %	27 %	8,1 %	30,8 %
Développer des échanges académiques et professionnels entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	39,3 %	31,7 %	12,2 %	10,8 %	5,1 %
Fournir aux Canadiens et Canadiennes des informations sur la région de l'Asie-Pacifique	21,3 %	11,1 %	17,6 %	29,7 %	38,5 %
Appuyer les études sur la région de l'Asie-Pacifique	26,2 %	20,6 %	28,4 %	17,6 %	7,7 %
Fournir un point de vue indépendant sur les enjeux qui touchent le Canada et l'Asie-Pacifique	16,4 %	14,3 %	14,9 %	33,8 %	17,9 %

**ONG**

Classement	1 (décrit le moins bien )	2	3	4	5 (décrit le mieux)
Nombre de réponses	14	15	16	19	21
Encourager les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	28,6 %	26,6 %	18,8 %	5,3 %	19 %



Développer des échanges académiques et professionnels entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	21,4 %	60 %	18,8 %	10,5 %	0 %
Fournir aux Canadiens et Canadiennes des informations sur la région de l'Asie-Pacifique	0 %	6,7 %	6,3 %	26,3 %	52,4 %
Appuyer les études sur la région de l'Asie-Pacifique	35,7 %	6,7 %	18,8 %	42,1 %	4,8 %
Fournir un point de vue indépendant sur les enjeux qui touchent le Canada et l'Asie-Pacifique	14,3 %	0 %	37,5 %	15,8 %	23,8 %

**Autres**

Classement	1 (décrit le moins bien )	2	3	4	5 (décrit le mieux)
Nombre de réponses	30	39	42	46	44
Encourager les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	10 %	10,3 %	19 %	26,1 %	31,8 %
Développer des échanges académiques et professionnels entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique	43,3 %	28,2 %	19 %	8,7 %	4,5 %
Fournir aux Canadiens et Canadiennes des informations sur la région de l'Asie-Pacifique	16,7 %	12,8 %	23,8 %	19,6 %	29,5 %
Appuyer les études sur la région de l'Asie-Pacifique	23,3 %	20,5 %	21,4 %	17,4 %	18,2 %
Fournir un point de vue indépendant sur les enjeux qui touchent le Canada et l'Asie-Pacifique	6,7 %	28,2 %	16,7 %	28,3 %	22,7 %

**II. Produits et services de la FAPC**

**8. Utilisez-vous certains produits ou services de la FAPC (y compris le site Web de la FAPC, l'assistance aux conférences de la fondation, etc.)<sup>3</sup>?**

<sup>3</sup> Les réponses données aux questions 8 et 9 sont contradictoires. Les réponses données à la question 9 permettent de mettre en doute l'exactitude, sur le plan statistique, des réponses données à la question 8. En effet, si 78 % des 427 répondants, donc (333 répondants), utilisent les produits ou services de la FAPC, comment se fait-il qu'à la question 9, 396 répondants ont dit utiliser au moins un produit ou service de la FAPC? Cela peut être expliqué par le fait que certains répondants ayant répondu à la question 9 n'ont pas répondu à la question 8 et/ou que certains répondants n'ont pas bien compris le sens de la question 8, c'est-à-dire que les « produits et services » de la FAPC comprennent de fait le site Web de la FAPC, les activités organisées par la FAPC, etc. Les réponses données à la question 8 sont considérées comme inexactes et n'ont pas été prises en compte.

	Ensemble (427)	Affaires / commerce (171)	Gouvernement (91)	Enseignement / recherche (83)	ONG (22)	Autres (52)
Oui	78 %	67,8 %	90,1 %	81,9 %	72,7 %	82,7 %
Non	22 %	32,2 %	9,9 %	18,1 %	27,3 %	17,3 %

**9. Parmi les produits et/ou services de la FAPC, lesquels utilisez-vous? Veuillez cocher les choix qui s'appliquent<sup>4</sup>.**

	Ensemble (396)	Affaires / commerce (150)	Gouvernement (89)	Enseignement / recherche (78)	ONG (21)	Autres (49)
Abonné(e) au service d'information par courriel gratuit	92,4 %	89,3 %	98,9 %	91 %	100 %	89,8 %
Événements organisés par la FAPC	27,3 %	23,3 %	32,6 %	21,8 %	28,6 %	30,6 %
Site Web de la FAPC	61,4 %	54,7 %	66,3 %	61,5 %	57,1 %	67,3 %

**10. Êtes-vous membre du Réseau d'affaires Asie-Pacifique (APBN) – service payant?**

	Ensemble (427)	Affaires / commerce (171)	Gouvernement (91)	Enseignement / recherche (84)	ONG (22)	Autres (52)
Oui	4,9 %	5,8 %	4,4 %	4,7 %	0 %	5,8 %
Non	95,1 %	94,2 %	95,6 %	95,3 %	100 %	94,2 %

**III. Membres de l'APBN (les questions de la présente section ont été posées aux membres de l'APBN uniquement)**

**11. À quel point êtes-vous satisfait des services de l'APBN?**

<sup>4</sup> Étant donné que les répondants pouvaient indiquer plus d'une réponse, les pourcentages ne totalisent pas 100 % pour cette question.

	Ensemble (20)	Affaires / commerce (8)	Gouvernement (4)	Enseignement / recherche (4)	ONG (0)	Autres (3)
Pas du tout satisfait(e)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Peu satisfait(e)	5 %	0 %	25 %	0 %	0 %	0 %
Plutôt satisfait(e)	35 %	37,5 %	25 %	75 %	0 %	0 %
Très satisfait(e)	40 %	62,5 %	25 %	0 %	0 %	33,3 %
Extrêmement satisfait(e)	20 %	0 %	25 %	25 %	0 %	66,7 %

**12. Si vous avez participé à un événement de l'APBN (tables rondes, etc.), à quel point avez-vous été satisfait de ces événements?**

	Ensemble (18)	Affaires / commerce (8)	Gouvernement (2)	Enseignement / recherche (4)	ONG (0)	Autres (3)
Pas du tout satisfait(e)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Peu satisfait(e)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Plutôt satisfait(e)	11,1 %	12,5 %	0 %	25 %	0 %	0 %
Très satisfait(e)	83,3 %	87,5 %	100 %	75 %	0 %	66,7 %
Extrêmement satisfait(e)	5,6 %	0 %	0 %	0 %	0 %	33,3 %

**IV. Services de la FAPC**

**13. À quel point considérez-vous que la FAPC couvre les régions géographiques qui vous intéressent?**

	Ensemble (400)	Affaires / commerce (154)	Gouvernement (89)	Enseignement / recherche (78)	ONG (21)	Autres (50)
Pas bien du tout	1,3 %	2,6 %	0 %	0 %	0 %	2 %
Pas très bien	4,8 %	4,5 %	2,3 %	10,3 %	0 %	4 %
Plutôt bien	32,4 %	34,5 %	38,2 %	29,5 %	19 %	30 %
Très bien	52 %	51,9 %	44,9 %	52,6 %	66,7 %	54 %
Extrêmement bien	9,5 %	6,5 %	14,6 %	7,7 %	14,3 %	10 %

14. À quel point considérez-vous que la FAPC couvre les secteurs ou les sujets qui vous intéressent?

	Ensemble (399)	Affaires / commerce (154)	Gouvernement (88)	Enseignement / recherche (78)	ONG (21)	Autres (50)
Pas bien du tout	2,5 %	3,9 %	0 %	2,5 %	0 %	4 %
Pas très bien	10,3 %	14,3 %	5,6 %	10,1 %	9,5 %	8 %
Plutôt bien	41,6 %	43,5 %	44,9 %	41,8 %	33,5 %	28 %
Très bien	38,8 %	33,8 %	41,6 %	36,7 %	52,4 %	52 %
Extrêmement bien	6,8 %	4,5 %	7,9 %	8,9 %	4,8 %	8 %

15. À quel point les produits et services de la FAPC ont-ils été utilisés dans la planification, les opérations et/ou les activités de recherche de votre entreprise dans la région de l'Asie-Pacifique?

	Ensemble (398)	Affaires / commerce (154)	Gouvernement (88)	Enseignement / recherche (76)	ONG (22)	Autres (50)
D'aucune utilité	4,3 %	5,2 %	1,1 %	3,9 %	4,5 %	4 %
Peu utiles	13,6 %	16,2 %	5,7 %	14,5 %	18,2 %	10 %
Plutôt utiles	40,7 %	40,9 %	46,6 %	28,9 %	31,8 %	38 %
Très utiles	31,7 %	33,2 %	34,1 %	42,1 %	31,8 %	38 %
Extrêmement utiles	9,7 %	4,5 %	12,5 %	10,5 %	13,6 %	10 %

16. Dans l'ensemble, à quel point avez-vous été satisfait(e) des produits et services de la FAPC?

	Ensemble (404)	Affaires / commerce (151)	Gouvernement (88)	Enseignement / recherche (76)	ONG (22)	Autres (49)
Pas du tout satisfait	0,7 %	1,3 %	0 %	1,3 %	0 %	0 %
Pas très satisfait	6,9 %	7,9 %	4,5 %	9,1 %	13,6 %	4,1 %
Plutôt satisfait	38,2 %	42,4 %	33,7 %	31,2 %	31,8 %	30,6 %
Très satisfait	44,2 %	41,7 %	48,3 %	44,2 %	50 %	51 %
Extrêmement satisfait	10 %	6,6 %	13,5 %	14,3 %	4,5 %	14,3 %

17. Selon vous, à quel point la FAPC a-t-elle tenu compte des changements survenus en Asie-Pacifique au cours des cinq dernières années?

	Ensemble (388)	Affaires / commerce (151)	Gouvernement (84)	Enseignement / recherche (75)	ONG (22)	Autres (49)
Pas bien du tout	0,5 %	1,3 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pas très bien	5,2 %	6 %	4,8 %	6,6 %	4,5 %	2 %
Plutôt bien	34 %	39,1 %	34,5 %	27,6 %	22,7 %	30,6 %
Très bien	46,6 %	46,4 %	40,5 %	44,7 %	59,1 %	55,1 %
Extrêmement bien	13,7 %	7,3 %	20,2 %	21,1 %	13,6 %	12,2 %

**18. Selon vous, comment les objectifs et les programmes de la FAPC reflètent-ils l'état actuel des relations d'affaires et politiques entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique?**

	Ensemble (389)	Affaires / commerce (152)	Gouvernement (84)	Enseignement / recherche (76)	ONG (22)	Autres (47)
Pas bien du tout	1 %	2 %	0 %	1,3 %	0 %	0 %
Pas très bien	8,5 %	9,9 %	12,9 %	5,2 %	4,5 %	4,3 %
Plutôt bien	40,9 %	48 %	30,6 %	39 %	36,4 %	40,4 %
Très bien	42,2 %	33,6 %	47,1 %	48 %	54,5 %	46,8 %
Extrêmement bien	7,5 %	6,6 %	9,4 %	6,4 %	4,5 %	8,5 %

**19. Les informations et les services dont vous avez besoin sont-ils disponibles ailleurs?**

	Ensemble (405)	Affaires / commerce (155)	Gouvernement (89)	Enseignement / recherche (79)	ONG (21)	Autres (50)
Oui, et je les préfère aux produits et services offerts par la FAPC	9,9 %	12,3 %	8,9 %	7,6 %	14,3 %	6 %
Oui, et je les utilise en plus des produits et services offerts par la FAPC	54,8 %	51,6 %	60 %	60,8 %	33,3 %	58 %
Oui, mais je préfère les produits et services offerts par la FAPC	12,3 %	10,3 %	11,1 %	10,1 %	19 %	18 %
Je ne sais pas	23 %	25,8 %	22,2 %	21,5 %	33,3 %	20 %

**20. Avez-vous participé au Sommet annuel de la FAPC depuis 2000?**

	Ensemble (411)	Affaires / commerce (163)	Gouvernement (89)	Enseignement /recherche (79)	ONG <u>(22)</u>	Autres (50)
Oui	21,9 %	30 %	24,7 %	22,8 %	31,8 %	22 %
Non	78,1 %	133 %	75,3 %	77,2 %	68,2 %	78 %

**V. Sommet annuel de la FAPC (Les questions de la section suivante ont été posées aux répondants ayant répondu par l'affirmative à la question 20, c'est-à-dire à ceux qui ont participé au Sommet annuel de la FAPC depuis 2000.)**

**21. D'après vous, quels sont les aspects les plus positifs du Sommet annuel de la FAPC? Veuillez classer les choix suivants, en allant du moins important au plus important. Veuillez noter que vous ne pouvez pas accorder le même classement à deux choix différents.**

Pour les besoins du sondage, une échelle de 1 à 5 a été utilisée, 1 étant attribué à l'énoncé qui décrit le moins bien l'objectif de la FAPC, et 5 étant attribué à l'énoncé qui le décrit le mieux.

**Ensemble**

Classement	1 (décrit le moins bien )	2	3	4	5 (décrit le mieux)
Nombre de réponses	70	76	77	79	84
Créer des réseaux avec d'autres entreprises, institutions ou individus canadiens qui s'intéressent à la région de l'Asie-Pacifique	11,4 %	14,5 %	14,3 %	29,1 %	32,1 %
Rencontrer des individus, des institutions ou des entreprises basées dans la région de l'Asie-Pacifique, pour éventuellement établir des liens d'affaires	22,9 %	15,8 %	19,5 %	24,1 %	20,2 %
Échanger des connaissances ayant trait à certains secteurs ou questions qui vous intéressent	15,7 %	23,7 %	20,8 %	20,2 %	16,7 %
En savoir plus sur la région de l'Asie-Pacifique	14,3 %	18,4 %	27,3 %	12,7 %	25 %
Approfondir vos connaissances dans votre domaine d'expertise	35,7 %	27,6 %	18,2 %	13,9 %	6 %

**Affaires / commerce**

Classement	1 (décrit le moins bien )	2	3	4	5 (décrit le mieux)
Nombre de réponses	23	26	27	27	29
Créer des réseaux avec d'autres entreprises, institutions ou individus canadiens qui s'intéressent à la région de l'Asie-Pacifique	13 %	15,4 %	3,7 %	44,4 %	27,6 %
Rencontrer des individus, des institutions ou des entreprises basées dans la région de l'Asie-Pacifique, pour	21,7 %	7,7 %	33,3 %	18,5 %	17,2 %

éventuellement établir des liens d'affaires					
Échanger des connaissances ayant trait à certains secteurs ou questions qui vous intéressent	17,4 %	26,9 %	22,2 %	14,8 %	13,8 %
En savoir plus sur la région de l'Asie-Pacifique	8,7 %	15,4 %	29,6 %	11,1 %	34,5 %
Approfondir vos connaissances dans votre domaine d'expertise	39,1 %	34,6 %	11,1 %	11,1 %	6,9 %

**Gouvernement**

Classement	1 (décrit le moins bien)	2	3	4	5 (décrit le mieux)
Nombre de réponses	19	19	18	20	22
Créer des réseaux avec d'autres entreprises, institutions ou individus canadiens qui s'intéressent à la région de l'Asie-Pacifique	5,3 %	10,5 %	16,7 %	15 %	54,5 %
Rencontrer des individus, des institutions ou des entreprises basées dans la région de l'Asie-Pacifique, pour éventuellement établir des liens d'affaires	21 %	10,5 %	11,1 %	35 %	22,7 %
Échanger des connaissances ayant trait à certains secteurs ou questions qui vous intéressent	15,8 %	31,6 %	33,3 %	20 %	0 %
En savoir plus sur la région de l'Asie-Pacifique	15,8 %	31,6 %	16,7 %	20 %	13,7 %
Approfondir vos connaissances dans votre domaine d'expertise	42,1 %	15,8 %	22,2 %	10 %	9,1 %

**Enseignement / recherche**

Classement	1 (décrit le moins bien)	2	3	4	5 (décrit le mieux)
Nombre de réponses	16	17	17	17	16
Créer des réseaux avec d'autres entreprises, institutions ou individus canadiens qui s'intéressent à la région de l'Asie-Pacifique	12,5 %	23,5 %	17,6 %	17,6 %	31,3 %
Rencontrer des individus, des institutions ou des entreprises basées dans la région de l'Asie-Pacifique, pour éventuellement établir des liens d'affaires	31,3 %	35,3 %	17,6 %	5,9 %	6,3 %
Échanger des connaissances ayant trait à certains secteurs ou questions qui vous intéressent	12,5 %	11,8 %	0 %	41,2 %	31,3 %
En savoir plus sur la région de l'Asie-Pacifique	12,5 %	11,8 %	41,2 %	11,8 %	25 %

Approfondir vos connaissances dans votre domaine d'expertise	31,3 %	17,6 %	23,5 %	23,5 %	6,3 %
--	--------	--------	--------	--------	-------

**ONG**

<b>Classement</b>	<b>1 (décrit le moins bien )</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5 (décrit le mieux)</b>
Nombre de réponses	6	6	5	5	6
Créer des réseaux avec d'autres entreprises, institutions ou individus canadiens qui s'intéressent à la région de l'Asie-Pacifique	16,7 %	16,7 %	0 %	60 %	0 %
Rencontrer des individus, des institutions ou des entreprises basées dans la région de l'Asie-Pacifique, pour éventuellement établir des liens d'affaires	16,7 %	16,7 %	20 %	20 %	33,3 %
Échanger des connaissances ayant trait à certains secteurs ou questions qui vous intéressent	16,7 %	16,7 %	40 %	0 %	33,3 %
En savoir plus sur la région de l'Asie-Pacifique	16,7 %	16,7 %	20 %	0 %	33,3 %
Approfondir vos connaissances dans votre domaine d'expertise	33,3 %	33,3 %	20 %	20 %	0 %

**Autres**

<b>Classement</b>	<b>1 (décrit le moins bien )</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5 (décrit le mieux)</b>
Nombre de réponses	5	7	9	9	10
Créer des réseaux avec d'autres entreprises, institutions ou individus canadiens qui s'intéressent à la région de l'Asie-Pacifique	20 %	0 %	33,3 %	22,2 %	20 %
Rencontrer des individus, des institutions ou des entreprises basées dans la région de l'Asie-Pacifique, pour éventuellement établir des liens d'affaires	0 %	14,3 %	0 %	55,6 %	40 %
Échanger des connaissances ayant trait à certains secteurs ou questions qui vous intéressent	20 %	28,6 %	22,2 %	11,1 %	20 %
En savoir plus sur la région de l'Asie-Pacifique	40 %	14,3 %	22,2 %	0 %	20 %
Approfondir vos connaissances dans votre domaine d'expertise	20 %	42,9 %	22,2 %	11,1 %	0 %



**22. Avez-vous créé des relations professionnelles ou d'affaires à travers des contacts établis lors d'un Sommet annuel de la FAPC?**

	Ensemble (88)	Affaires / commerce (30)	Gouvernement (22)	Enseignement / recherche (17)	ONG (7)	Autres (11)
Oui, de manière ponctuelle pour des raisons d'affaires ou professionnelles	20,5 %	20 %	22,7 %	11,8 %	0 %	45,4 %
Oui, de manière continue	35,2 %	36,7 %	36,4 %	41,2 %	14,3 %	27,3 %
Non	44,3 %	43,3 %	40,9 %	47,1 %	85,7 %	27,3 %

**23. Dans l'ensemble, à quel point êtes-vous satisfait(e) du Sommet annuel de la FAPC?**

	Ensemble (90)	Affaires / commerce (30)	Gouvernement (22)	Enseignement / recherche (18)	ONG (7)	Autres (11)
Pas du tout satisfait	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Peu satisfait	12,2 %	13,3 %	13,6 %	16,7 %	14,3 %	0 %
Plutôt satisfait	30,1 %	33,3 %	27,3 %	38,8 %	28,5 %	18,2 %
Très satisfait	45,5 %	36,7 %	45,5 %	44,5 %	42,9 %	72,7 %
Extrêmement satisfait	12,2 %	16,7 %	13,6 %	0 %	14,3 %	9,1 %

**VI. CAPRN**

**24. Êtes-vous membre de la banque de données des spécialistes canadiens de l'Asie, le Canada-Asia Pacific Research Network (CAPRN)?**

	Ensemble (406)	Affaires / commerce (162)	Gouvernement (87)	Enseignement / recherche (78)	ONG (22)	Autres (49)
Oui	10,1 %	1,9 %	3,4 %	37,2 %	0 %	10,2 %
Non	89,9 %	98,1 %	96,6 %	62,8 %	100 %	89,8 %

**VII. CAPRN (La question suivante a été posée aux membres du CAPRN seulement.)**

**25. À quelle fréquence utilisez-vous les informations et les documents de recherche produits par la FAPC?**

	Ensemble (40)	Affaires / commerce (4)	Gouvernement (3)	Enseignement / recherche (29)	ONG (0)	Autres (5)
Jamais	7,5 %	0 %	33,3 %	6,9 %	0 %	0 %
Pas souvent	17,5 %	25 %	0 %	17,2 %	0 %	20 %
Assez souvent	20 %	25 %	33,3 %	20,7 %	0 %	40 %
Très souvent	47,5 %	50 %	33,3 %	44,8 %	0 %	40 %
Extrêmement souvent	7,5 %	0 %	0 %	10,3 %	0 %	0 %